

www.e-rara.ch

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent

La suite de l'histoire d'Afrique; des différentes nations des Hottentots, avec la description de leurs côtes et des établissements des Hollandois parmi eux; celle des royaumes de Benguela, de Congo, d'Angola ...

Arkstée & Merkus.

A Amsterdam, MDCCLXV [1765]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6906: 25

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-27495>

Section III. Contenant la description du Royaume de Whida, Juida ou Fida; ses rivières, ses ports, son terroir, son climat, ses productions, ses villes, son gouvernement, sa police, son commerce, ses ...

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [\[Link\]](#)

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [\[Link\]](#)

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [\[Link\]](#)

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [\[Link\]](#)

SECTION II.
Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Coto & de Popo.

fideles & actifs; mais généralement le mauvais naturel prévaut. Ils aident aux Européens à charger & à décharger, & pendant ce tems-là un des Prêtres se tient sur le rivage, & leur jette quelques poignées de sable sur la tête, comme un préservatif infailible pour la sûreté de leurs Canots au passage de la Barre (a).

Popo est proprement le premier Canton de la Côte qui soit du Pays d'Ardra; il y a très-peu de différence dans le langage, mais le Gouvernement y est sur un autre pied (b).

S E C T I O N III.

Contenant la Description du Royaume de WHIDA, JUIDA ou FIDA; ses Rivieres, ses Ports, son Terroir, son Climat, ses Productions, ses Villes, son Gouvernement, sa Police, son Commerce, ses Loix, les Arts du Pays, les Mœurs, la Religion des Habitans, & enfin l'Histoire de la Révolution arrivée dans ce Royaume par la mollesse & le luxe des Habitans, & par l'humour guerriere de leur Ennemi le Roi de Dahomé.

SECTION III.
Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida.

Les Anglois, les Portugais & les Habitans appellent ce Royaume *Whida*; les François *Juda* ou *Juida*, & les Hollandois *Fida*. *Philips & Snelgrave* écrivent *Whidaw*; *Smith & Atkins*, *Widah*; *Barbot* & d'autres François en font *Ouida*. Cependant *Barbot* convient que les François l'appellent en général *Juida* ou *Juda* (c).

Bosman, qui passa huit mois à trois diverses fois dans ce Pays, se donna tous les soins imaginables pour savoir exactement l'étendue du Royaume; mais tout ce qu'il put découvrir, c'est qu'il s'étend environ neuf ou dix lieues le long de la côte; vers le milieu il s'avance six ou sept lieues dans les terres, après quoi il s'étend de côté & d'autre & fait comme deux bras; de sorte que dans un endroit il a dix ou douze lieues de largeur, & en d'autres beaucoup moins. Suivant *Des Marchais*, ce Royaume commence à cinq ou six lieues du village de *Popo*, & en a quatorze ou quinze au long de la mer; il est par les six degrés vingt minutes de Latitude Septentrionale; ses bornes au Nord-Ouest sont le Royaume de *Popo*, & au Sud-Est celui d'*Ardra*. D'autres ne donnent à ce Pays que seize lieues de circuit, tandis que d'autres lui donnent dix lieues d'étendue le long de la mer. Son étendue étant aussi incertaine, nous passerons à d'autres articles plus connus, & sur lesquels on est généralement d'accord (*).

(a) *Barbot* ubi sup. (b) *Bosman* l. c. (c) *Hist. Gén. des Voyag.* T. V. p. 364.

(*) Nous ne pouvons quitter ce sujet, sans remarquer que quelques Voyageurs représentent *Juida* comme une partie du Royaume d'*Ardra*. Mais l'erreur est évidente, car les Royaumes de *Juida* & de *Torri* sont entre ceux de *Popo* & d'*Ardra*; & celui de *Juida* bordant à l'Ouest le grand *Popo*, s'étend le long du rivage jusqu'à celui de *Torri* du côté de l'Est. Depuis le grand *Popo* jusqu'au port de *Juida*, la côte s'étend environ l'espace de cinq lieues à l'Est-Nord-Est. Dans cet espace on trouve la petite ville d'*Oy*, un quart de lieue à l'Est d'une petite rivière qui vient se jeter dans la mer. L'agitation extraordinaire des vagues rend cette côte toujours inaccessible (1).

(1) *Barbot* p. 323 & 327.

Il n'y a que deux Rivieres assez considerables dans ce Royaume, qui viennent de celui d'Ardra. Celle qui est le plus au Sud, s'appelle Jaquin, & n'est navigable que pour des Canots, parcequ'en plusieurs endroits elle n'a que trois pieds de profondeur, & souvent moins; l'eau est jaunâtre. On a donné le nom d'Euphrate à la seconde; elle passe par la ville d'Ardra, & est environ à une demi-lieue de la ville Capitale du Royaume de Juida, nommée Xavier ou Sabie. Elle est plus large & plus profonde que le Jaquin, & sans quelques bancs de sable qui bouchent le passage elle porteroit d'assez gros Bâtimens. Les Rois de Juida ont établi depuis longtems à tous ces gués des Péages. Tous ceux qui y passent sont obligés de payer deux Couris. Personne n'est exempt de ce droit.

SECTION III.
Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida.
Rivieres.

Le Port où les Vaisseaux chargent & déchargent est à l'embouchure de la riviere, mais il est très-dangereux à cause de la violente agitation de la mer; sur-tout dans les mois d'Avril, de Mai, de Juin & de Juillet la mer s'éleve si haut, que c'est risquer visiblement sa vie que de vouloir entrer dans le port. On voit arriver beaucoup de malheurs dans ce tems-là; il se noye bien des gens & il se perd beaucoup de marchandises, parceque les Canots sont souvent renversés par la violence des vagues. Il est vrai que, comme les Negres savent parfaitement nager, il en périt moins que d'Européens (a) (*).

Port.

Il y a d'ailleurs en cette saison-là un courant extrêmement rapide, qui va du côté de l'Est, & contre lequel ni esquif ni chaloupe ne peut tenir, mais il faut que ceux qui sont dans les esquifs jettent leur crochet au fond pour n'être pas renversés. Tous ces inconveniens retiennent les Vaisseaux le double du tems qui leur seroit nécessaire autrement.

Mais aussitôt qu'on a gagné la terre, la scene change tellement qu'on se croit transporté de l'Enfer dans le Paradis. Le terrain le long de la côte est uni, mais il s'éleve insensiblement vers l'intérieur du Pays, & l'on découvre la plus belle perspective du monde. La pente finit au pied des hautes montagnes, qui forment une chaîne qui borne le Royaume au Nord-Est, & le défend de ce côté-là contre ses voisins. Tous les Européens qui ont été à Juida, en parlent avec admiration, & comme d'une des plus délicieuses Contrées de l'Univers. Les arbres sont droits, grands, & semblent avoir été plantés en simétrie, ce qui forme des allées & des bosquets dont la vue enchante. La verdure des campagnes, & la richesse des champs, où l'on voit presque toujours trois fortes de grains, des fèves, des patates & d'autres fruits, la multitude des maisons, le murmure des ruisseaux, forment la plus charmante perspective qu'on puisse imaginer. Il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit mis à profit, à la réserve des endroits que la Nature semble avoir

Beauté du Pays.

(a) *Bosman* Lett. 18.

(*) En 1698, lorsque *Bosman* y étoit, un Capitaine Portugais, un Ecrivain, trois Matelots Anglois & plusieurs Esclaves y périrent, outre deux Capitaines, que l'on porta à terre pour morts, & qui en moururent effectivement peu de tems après. „ Cette rade, „ dit-il (1), a coûté à la Compagnie plus de deux-mille livres à diverses fois, mais „ les Anglois, qui n'avoient pas de si bons rameurs que nous, y ont perdu infiniment „ davantage.”

(1) *Bosman* p. 355.

SECTION
III.

*Histoire de
la Côte
des Escla-
ves, Ro-
yaume de
Juida.*

voir destinés pour le plaisir, où les Bois croissent d'eux-mêmes d'une façon simple & rustique. Le Printems & l'Automne se succedent sans interruption; à peine le Laboureur a-t-il fait la moisson, que dès le lendemain il recommence à labourer & à semer, sans laisser reposer la terre, qui produit avec la même force que si elle ne pouvoit s'épuiser. Il est certain que ce Pays est si peuplé, qu'un village seul contient autant de monde que les Royaumes ordinaires de cette côte; avec cela ils sont si près les uns des autres, qu'on est étonné que le Pays le plus fertile du monde puisse nourrir une si prodigieuse multitude de peuple. On peut comparer tout le Royaume à une grande ville, où les jardins & les allées tiennent lieu de rues, car il n'y a presque pas un village qui soit à plus d'une portée de fusil de l'autre; outre celui du Roi, & ceux des Vicerois, chaque famille en forme un, qui devient plus grand à mesure que la famille augmente. Les premiers sont les plus grands & les mieux bâtis, & les autres les mieux cultivés, s'il y a quelque différence dans une Contrée si également belle & fertile (a). En un mot c'est une véritable image de ce que les Poëtes ont dit des Champs Elisées, & bien que tout ce qu'on en dit soit fondé sur des autorités incontestables, on nous soupçonneroit de nous livrer aux excès d'une imagination échauffée, si nous le rapportions (*).

*Division
en 26 Pro-
vinces.*

Nonobstant le peu d'étendue de ce Royaume, il est divisé en vingt-six Provinces, qui portent le nom de leurs Capitales. Ce sont autant de Gouvernemens qui sont donnés aux Grands du Pays, & héréditaires dans leurs familles. Le Roi est à la tête de ces Gouverneurs, & gouverne particulièrement la Province de Sabie ou Xavier, la première du Royaume, comme sa Capitale l'est de tout l'Etat (b) (*).

(a) *Bosman Lett. 18. Des Marchais T. II p. 13. Barbot. (b) Des Marchais l. c p. 11.*

(*) *Bosman* qui a demeuré sur les lieux en dit ce que nous avons rapporté; il assure que depuis la mer jusqu'aux dernières limites dans l'intérieur des terres, tout le Pays offre comme un bel amphithéâtre, que la Nature embellit des plus vives couleurs. *Phillips*, qui y avoit fait un voyage, assure avec admiration que le Royaume de Juida est le plus délicieux Pays de l'Univers, composé de belles campagnes, qui montent en pente insensible, ornées de bosquets toujours verts, d'orangers, de limoniers & d'autres arbres, arrosées de plusieurs rivières & d'agréables ruisseaux; on y trouve une abondance de poisson, de volaille & de bétail aussi grande qu'en aucun Pays du Monde. *Des Marchais* n'est pas moins prodigue de louanges, il remarque plusieurs autres circonstances qui relevent la beauté du Pays, en sorte que l'on diroit que ces Voyageurs parlent de lieux différens, ou que Juida est un abrégé de tout ce qu'il y a de plus beau.

(†) *Des Marchais* nous a fourni les noms de ces Provinces avec la qualité de leurs Gouverneurs.

1. Xavier ou Sabie	le Roi	10. Doboé	Chacune	17. Walonga.	Gouverneur.
2. Xavier-Goga	un Prince vice-roi.	11. Abingato.	} un Gouverneur.	18. Danio	} Gouverneurs.
3. Betsi	Le grand Prêtre.	12. Karte		19. Zingua	
4. Aploza.	} Chacune un Prince.	13. Agou.	Interprete & Gouverneur.	20. Coula Souto	
5. Niapon		14. Affou.	Un Prince.	21. Zogi	
6. Xavier Zonte	} Chacune un Gouverneur.	15. Oussaga.	un Gouverneur.	22. Hamay.	Capitaine & Gouverneur.
7. Grégoud Zonte		16. Pagne	Le premier Valet de chambre du Roi.	23. Couagnaga.	Le Commandant des Fusiliers du Roi.
8. Abinga	} Chacune un Gouverneur.			24. Agrico-quoise	Le Tambour Major.
9. Gourza				25. Guiaga	L'Exécuteur de la Justice.
				26. Babo.	Oncle du Roi Nous

Il se tient tous les quatre jours un grand Marché en différentes places de la ville de Xavier. Il s'en tient encore un de sept en sept jours dans la Province d'Aploga, qui est si célèbre qu'on y voit pour l'ordinaire cinq ou six-mille Marchands. Les plus grandes Foires qui se tiennent à Xavier, sont celles du Mercredi & du Samedi. Pour prévenir la confusion & le tumulte que ce grand concours de peuple pourroit causer dans la ville, elles se tiennent à un mille de-là, en pleine campagne, sous des arbres touffus, qui mettent cette multitude de gens à couvert des ardeurs du Soleil. Les femmes du Roi ont la liberté de s'y trouver, pour vendre leurs étoffes & les autres ouvrages qu'elles travaillent. Ces Marchés sont réglés & policés avec tant d'ordre qu'il ne s'y passe jamais rien de contraire aux Loix. Les Marchands différens & les différentes marchandises ont leurs quartiers particuliers; les acheteurs marchandent tant qu'il leur plait, mais il faut que ce soit sans bruit & sans fraude. Pour contenir tout dans le devoir, le Roi entretient un Juge, qui accompagné de quatre valets armés rode sans-cesse dans tous les quartiers, entend les plaintes des vendeurs & des acheteurs, prononce sommairement & souverainement sur leurs différends; il fait arrêter & vendre sur le champ pour esclaves ceux qui sont surpris en volant ou en troublant la paix & la tranquillité des Marchands (a).

Les environs des Marchés sont bordés de petites baraques occupées par des Cuifniers qui donnent à manger, mais ils ne peuvent vendre que de la viande, bœuf, cabrit, cochons, ou chiens. A côté de ces baraques il y en a d'autres où des femmes vendent du pain; elles en ont de riz, de millet & de mays, de couscous; d'autres vendent du Pito, espece de biere d'assez bon goût, rafraîchissante & qui n'enivre point. On vend du vin de palme en d'autres, & de l'eau-de-vie en d'autres. On y vend des esclaves de l'un & de l'autre sexe, des bœufs, des moutons, des cochons, des chiens, du poisson & des oiseaux de toute espece; des toiles d'Europe, des Indiennes, des étoffes de soie, des épiceries, des porcelaines, de l'or en poudre & en lingots, du fer en barre & travaillé, en un mot toutes sortes de marchandises d'Europe, d'Afrique & d'Asie, & le tout à un prix fort raisonnable. Les principales marchandises du Pays sont des étoffes, des nattes, des paniers, des cruches pour le Pito, des calebasses de toutes grandeurs, des plats & des tasses de bois, du poivre, du sel, de l'huile de palmier, des Kankis, & d'autres denrées (b).

Ce sont les hommes qui font le commerce des Esclaves, tout le reste est entre les mains des femmes, soit pour vendre, soit pour acheter. Nos plus habiles Marchands pourroient encore prendre des leçons de ces Négrees, soit pour débiter, soit pour faire des comptes; aussi les hommes s'en rapportent-ils entierement à leur habileté & à leur savoir-faire. La monnoye

cou-

(a) Des Marchais l. c. p. 162. & suiv. (b) Philips ubi sup.

Nous avons rapporté ces noms des Provinces, parcequ'ils ne se trouvent que dans Des Marchais, & parcequ'ils offrent un échantillon de la langue de Juida, qui ne paroît nullement dure & desagréable. On ne peut qu'être surpris, qu'un si petit Etat soit encore divisé en tant de petites Souverainetés, dont chacune n'égale pas en étendue une grande ville; avec cela chaque Canton a nombre de villages qui en dépendent (1).

(1) Des Marchais T. II. p. m. 11, 12.

*Histoire de
la Côte
des Escla-
ves. Ro-
yaume de
Juida.*

courante est la Poudre d'or ou les Bujis, & on ne fait point de crédit. Les Bujis, que les François nomment *Bouges*, sont de petites coquilles d'un blanc de lait, & de la grandeur d'une olive. Dans les Royaumes de Juida & d'Ardra elles servent également de parure & de monnoye. On perce chaque coquille avec un petit fer approprié à cet usage; on les enfle par quarantaines dans un cordon, que les habitans appellent *Seuze* & les Portugais *Toquos*; cinq de ces cordons font ce que les Portugais appellent *Gallinha* & les Negres *Fore*, c'est par-là qu'on évalue le prix de la Poudre d'or & des Esclaves.

Les Européens, les Grands de Juida, & tous les Negres riches se font porter dans des hamacs sur les épaules de leurs Esclaves. Ces hamacs sont fort ingénieusement faits, & admirables pour se défendre contre les chaleurs, qui sont si grandes, dit *Philips*, qu'un Européen ne pourroit faire un mille à pied sur le haut du jour, sans être affoibli & sans s'exposer dangereusement.

*Caractere
des Habitan-
s.*

Bosman dit que les Habitans de Juida surpassent tous les Negres qu'il a fréquentés, tant en bonnes qu'en mauvaises qualités. Tous, depuis le plus grand jusqu'au moindre, traitent les Européens de la maniere la plus honnête & la plus respectueuse. Les autres Negres les importunent sans cesse pour avoir des présens, au-lieu que ceux de Fida aiment mieux en faire que d'en recevoir, si ce n'est quand on a trafiqué avec eux, alors ils aiment bien qu'on reconnoisse les services qu'ils ont rendus. Ils sont aussi si civils entre eux, & sur-tout les inférieurs à l'égard de leurs supérieurs, que *Bosman* en fut étonné au commencement (a). Si quelqu'un va rendre visite à un autre au-dessus de lui, ou s'il le rencontre par hazard, il se met d'abord à genoux devant lui, baise la terre trois fois en frappant des mains, & lui souhaite le bon jour ou le bon soir. L'autre répond assis ou debout en battant doucement des mains, & lui rend son compliment. Cependant le premier demeure assis ou prosterné par terre jusqu'à ce que l'autre soit parti, à moins qu'il n'ait des affaires pressantes, auquel cas, après en avoir demandé la permission, il se retire en rampant. Les cadets témoignent le même respect à leur aîné, les enfans à leurs peres, & les femmes à leurs maris. Ils ne leur présentent & ne reçoivent rien d'eux qu'à genoux & avec les deux mains, ce qui passe encore parmi eux pour une autre marque de respect. Deux personnes d'égale condition qui se rencontrent, se mettent à genoux, & en frappant des mains se saluent réciproquement; les domestiques qui les suivent observent scrupuleusement les mêmes cérémonies, toute une suite quelquefois de cent personnes se met à genoux, & l'on croiroit au premier coup d'œil qu'il s'agit de quelque acte public de dévotion; s'il arrive qu'une Personne de distinction éternue, tous ceux qui sont présens se mettent à genoux, baisent la terre, & en frappant des mains lui souhaitent toute sorte de bonheur. En un mot, il n'y a pas de Pays au Monde où pour les cérémonies extérieures on soit plus poli que dans le Royaume de Juida. Il est assez difficile d'expliquer comment une Nation confinée dans un si petit espace de terre, est si différente à cet égard de ses

voi-

(a) *Bosman Lett.* 18. p. 358.

voisins, avec lesquels elle est continuellement en commerce (a). On seroit porté à croire que cet heureux peuple a un terroir, un climat & un naturel particuliers qui différent, à tous égards de ceux qui ne sont qu'à quelques milles de lui (*). Les habitans de Juida sont généralement grands, bien faits & robustes. Leur couleur n'est pas d'un noir de jaiet si luisant que celle des Negres de la Côte d'or, & l'est encore moins que de ceux du Sénégal & de la riviere de Gambie, mais ils sont plus industrieux & plus laborieux. La paresse est le vice favori des Negres en général, mais ceux de Fida, tant hommes que femmes, sont si attachés au travail, que lorsqu'ils ont entrepris quelque chose, ils ne se donnent point de repos qu'ils n'en soient venus à bout, & ils ont la même persévérance en tout ce qu'ils font (b).

Outre l'Agriculture, dont il n'y a que le Roi & quelques Grands d'exempts, ils s'occupent à filer du coton, à fabriquer des étoffes, à faire de beaux habits au métier, à faire des calcbasses, des vaisseaux de bois, des assagayes, des ouvrages de fer, & d'autres choses, & ils font tout cela beaucoup plus parfaitement que tous les autres Negres de la côte. Pendant que les hommes sont ainsi occupés à travailler, les femmes ne sont pas oisives; elles brassent de la biere, & préparent des viandes qu'elles vont vendre au marché avec les ouvrages de leurs maris; ainsi ils travaillent à l'envi pour gagner de l'argent; aussi vivent-ils dans l'abondance, & même splendidement, en comparaison des autres Negres de la côte. Ils travaillent à bon marché, & le profit ne vient que de la diligence infatigable de l'ouvrier, un porteur avec un poids de cent livres sur la tête court tout un jour.

Quelques Voyageurs n'ont pas eu tort de comparer les manieres de ce Peuple à celles des Chinois. On y trouve la même industrie laborieuse, les mêmes civilités cérémonieuses, la même tendresse jalouse pour leurs femmes, les mêmes ruses pour tromper dans le commerce (†), & la même politesse extérieure pour les Etrangers. Quand ils rencontreroient un Européen vingt fois dans un jour, les cérémonies se réiterent chaque fois, & ils s'exposeroient à des peines s'ils y manquoient. Le dernier Roi de Juida portoit la considération pour les François si loin, qu'un de ses principaux Officiers eut la tête coupée, pour avoir levé la main sur un François, sans cependant l'avoir frappé. Le Directeur fit inutilement les instances les plus

vi-

(a) Barbot. (b) Bosman, p. 360.

(*) Atkins remarque comme une politesse singuliere, que les deux sexes s'accroupissent pour uriner, & que les femmes ont droit de faire mettre à l'amende un homme qui se découvroit avec indécence pour satisfaire à ses besoins naturels, p. 112.

(†) Ils surpassent peut-être même les Chinois dans le cérémonial des visites. Lorsqu'un Negre de Fida en va visiter un autre qui est d'une condition supérieure à la sienne, il ne manque pas de lui faire demander son heure. Quand il a obtenu audience, il sort de chez lui accompagné de tous ses domestiques, & de ses instrumens, s'il est d'un rang à en pouvoir avoir. Toute la troupe marche gravement & en bon ordre, le Maître vient le dernier, porté dans un hamac sur la tête de deux Esclaves. Il met pied à terre à quelques pas de la maison de celui à qui il va rendre visite, & s'avance jusqu'à la premiere porte, où il les trouve domestiques du Maître de la maison. Il fait cesser les instrumens, & se prosterne par terre avec tous ses gens; les domestiques qui viennent le recevoir en font autant, & il se fait bien des cérémonies à qui se lèvera le premier (1).

(1) Des Marchés T. II. p. 182, 183.

SECTION III. *Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida. Servitude des Femmes.* vives pour sauver la vie à ce malheureux, le Roi fut inexorable (a). La plupart des femmes ne servent qu'à travailler à la campagne pour leurs maris, mais les plus jolies gardent la maison, où elles sont resserrées; elles ne peuvent sortir qu'avec leurs maris, & les Negres un peu puissans ne laissent entrer aucun homme dans les maisons où ils sont avec leurs femmes; sur le moindre soupçon ils les vendent aux Européens. Si quelqu'un débau- che la femme d'un autre, il doit être presque assuré de perdre la vie, & il arrive même souvent que toute sa famille est réduite à l'esclavage pour son crime. Si un homme touche seulement les femmes du Roi, quand ce se- roit par accident, il lui en coûte la tête ou la liberté. C'est pour cela que ceux qui ont à faire aux environs des maisons du Roi, crient de loin, afin d'avertir les femmes qu'il y a là des hommes, & qu'elles doivent être sur leurs gardes. C'est par cette raison que le Roi ne se fait servir que par des femmes, sans qu'il soit permis à aucun homme d'entrer dans le Palais, à moins qu'il n'y ait quelque chose à faire, & alors il faut que les femmes pas- sent dans un autre appartement. Quand les femmes du Roi vont travailler à la campagne, & elles y vont tous les jours par centaines, si elles rencon- trent un homme, elles crient de loin, *mettez-vous à l'écart*, & alors s'éloi- gnant du chemin il se met à genoux, & les laisse passer sans oser presque les regarder. Le Roi vend souvent une vingtaine de ses femmes sur le moindre chagrin qu'elles lui donnent; cependant le nombre n'en diminue point, parceque des Officiers préposés à cela lui en fournissent tous les jours d'autres. Lorsqu'on en présente une au Roi, si elle lui plait, il couche deux ou trois fois avec elle, après quoi il faut qu'elle passe le reste de sa vie en Religieuse. C'est ce qui fait que les filles n'aiment pas à entrer chez le Roi, & la plupart préféreroient la mort. Du tems de *Bosman* on en vit un exemple. Les Officiers ayant voulu mener au Roi une fille fort jolie, elle leur échappa, & voyant qu'ils la poursuivoient elle se jetta de désespoir dans un puits profond où elle se noya (b).

Fécondité des Femmes. Les femmes sont ici très-fécondes, & les hommes ardens & vigoureux. *Bosman* rapporte que le Roi lui montra un de ses Vicerois, qui n'ayant pour toutes troupes que ses fils & ses petits-fils avec leurs esclaves, a- voit repoussé ses ennemis, & ajouta que les fils & les petits-fils de ce Viceroi montoient à plus de deux-mille. Il a vu des hommes qui avoient deux-cens enfans. Ayant demandé un jour à un des Capitaines du Roi combien il avoit d'enfans, il répondit en soupirant qu'il n'en avoit que soixante-dix. *Bosman* lui demanda s'il n'en avoit point de morts, & il repli- qua qu'il en avoit perdu le même nombre. Ainsi une famille de cent-quaran- te enfans ne passe pas pour une chose extraordinaire (c).

Habile- ment. Les habitans de Juida sont généralement mieux vêtus que les autres, mais ils n'ont point de parures d'or & d'argent; le Pays ne produit aucun de ces précieux métaux. Ils portent l'un sur l'autre cinq ou six habits différens. Celui de dessus a sept ou huit aunes de toile; ils s'en enveloppent fort décemment. Toutes les couleurs sont permises, à l'exception du rouge, qui appartient à la Famille Royale. Les femmes portent aussi plusieurs robes, leur habil- le-

(a) *Des Marchés* T. II. p. 184. (b) *Bosman* p. 363. (c) Le même, p. 365.

lement est décent, mais va moins bien que celui des hommes. Leurs robes sont longues par derrière, mais par devant elles sont volantes & ouvertes, enforte que mille accidens peuvent découvrir ce que la pudeur doit faire cacher. Les Negres disent que cette mode est de l'invention des femmes, & pour laquelle il faut supposer, disent-ils, qu'elles ont de bonnes raisons. Hommes, femmes & enfans ont la tête rasée, & ne se la couvrent jamais, allant à la pluie, au vent, au soleil sans en être incommodés; ce qui contribue à les endurcir à tout. *Philips* assure que les filles sont nues jusqu'au tems du mariage, & que c'est-là la marque de leur virginité, mais ce fait n'est confirmé par aucun autre Auteur. L'habitude, dit-il, les rend si peu sensibles à cette indécence, qu'il en a vu plus de deux-cens dans cet état. Les jeunes garçons ne gardent pas plus de mesures. L'Auteur s'imagine que cette coutume est instituée dans quelque vue sérieuse, telle que d'assurer la paix & de la durée des mariages, par la connoissance que les deux parties ont de leurs perfections mutuelles (a). Tout cela est non seulement destitué d'autres autorités, mais contredit ce que l'Auteur lui-même avance que c'est une marque de leur virginité, tandis que les filles se font gloire de perdre cette qualité avant le mariage, & que selon son propre récit elles n'y manquent guere.

Des Marchais ne s'accorde pas tout-à-fait avec *Bosman* sur l'habillement de ceux de *Juida*. Il traite cet article même avec plus d'étendue, mais si c'est exactement, c'est ce dont ceux qui ont été dans le Pays doivent juger. L'habillement du Roi & des Grands est à peu près le même, dit-il, mais tout autre que celui du peuple. Il assure de plus que les Grands portent des bracelets & des colliers de perles, d'or, de corail, & d'autres bijoux avec des chaînes d'or. La plupart vont tête nue, quelques-uns ont des chapeaux à la Françoisise avec des plumes. La même différence d'habillement a lieu entre les Femmes de qualité & celles du commun.

Les Negres de *Juida* sont fort ignorans à quelques égards; ils n'ont aucune distinction de tems, aucune division d'années, de mois, de semaines, de jours, & d'heures. Ils connoissent pourtant très-bien le cours des Lunes, dans quel tems ils doivent labourer & semer, ou pour mieux dire ils sement immédiatement après avoir fait la récolte; ils savent encore que de quatre jours l'un est jour de marché, d'ailleurs ils n'ont point d'époques fixes. Avec cela ils calculent les plus grosses sommes aussi vite de leur tête, quand même elles monteroient à plusieurs milliers, que les Européens le peuvent faire avec la plume. *Des Marchais* assure que les plus habiles ne savent quel âge ils ont. Quand on leur demande quel âge ont leurs enfans, ils répondent qu'il est né quand un tel Directeur est arrivé de France, ou quand il est parti pour y retourner. Ainsi on peut juger que leur Histoire ne remonte pas au-delà de la génération présente (b).

Un des traits qui caractérise particulièrement un Negre de *Juida*, c'est l'inclination pour le vol, en quoi ils l'emportent sur tous les autres. En bien des occasions ils volent avec tant de subtilité, qu'on risqueroit de perdre quelque chose pour en faire l'épreuve. *Bosman* ayant une audience du Roi,

SECTION
III.Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de *Juida*.Les Ne-
gres de *Jui-
da* sont ha-
biles
Arithmé-
ticiens.Habiles
Voleurs.

(a) *Philips* p. 222. (b) *Des Marchais* T. II. p. 161, 162.

SECTION
III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

Roi, ce Prince lui dit. „ Que ses sujets n'étoient pas comme ceux d'Ardra, & des autres Pays voisins, qui pour la moindre injustice qu'ils croyoient avoir reçue des Européens, s'en défaisoient par le poison. Vous n'avez pas cela à craindre d'eux, ajouta-t-il, mais je vous conseille de prendre bien garde à vos marchandises, car il semble que tous mes sujets soient nés avec des dispositions au larcin; ils vous voleront tout ce qu'ils pourront attraper.”

Bosman en fit l'expérience en bien des occasions. Excepté trois ou quatre des principaux, c'est un vice inné chez tout le reste. On ne peut se mettre à couvert de leur adresse, les ferrures & les murs ne fervent de rien. *Bosman* rapporte que de son tems les Anglois avoient coulé dans des sacs les petits tonneaux où étoient leurs bujis. Les Negres couperent en chemin les sacs, & passant un fer entre les douves, ils en firent sortir les bujis. Si l'on s'en plaint au Roi, il n'y a ni justice ni restitution à attendre. Quand même il donneroit ordre de chercher & de punir les coupables, personne n'ose exécuter ses ordres, parcequ'on craint le fils aîné du Roi, qui a ordinairement sa part du butin, & qui protège par conséquent ces voleurs (a).

Excès de
Polygamie.

Si l'on en excepte l'article de la Religion, les mœurs de ceux de Fida sont presque les mêmes que celles des Negres de la Côte d'or, sinon qu'ils excèdent en tout. Ceux de la côte se contentent de huit ou dix femmes, ou tout au plus de vingt, mais les habitans de Fida en ont jusqu'à quarante & cinquante, les Grands en ont trois ou quatre-cens, quelques-uns même jusqu'à mille, & le Roi en a quatre ou cinq-mille.

Mariages.

Il n'y pas de Pays où les mariages se fassent avec si peu de cérémonies qu'à Juida. On n'y connoît ni contrat, ni dot, ni présens de part & d'autre, les Negres des autres côtes achètent leurs femmes avec des bestiaux & d'autres marchandises; il est vrai que si la fille ne se trouve pas vierge, celui qui l'a achetée est en droit de la renvoyer. A Juida la coutume est directement opposée, & les idées sont entièrement différentes. Comme on y fait grand cas de la fertilité des femmes, une fille qui a donné des marques de fécondité avant que d'être recherchée, est plus estimée qu'une autre, mais il n'en coûte rien pour l'obtenir. Quand un homme se sent de l'inclination pour une fille, il va la demander à son pere, qui ne la refuse jamais, si elle est nubile. Ses parens la conduisent chez son futur, qui lui donne dès qu'elle entre un pagne neuf, qui est souvent le premier qu'elle ait porté de sa vie, & si elle a gagné quelque chose elle le laisse à la maison paternelle. L'époux fait tuer un mouton, qu'il mange avec les parens de sa femme, à laquelle il en envoie un morceau, car la coutume ne permet pas aux femmes de manger avec leurs maris. On boit une couple de pots d'eau-de-vie dans ce festin, après quoi les parens de la fille se retirent, & le mariage est fait sans autre cérémonie (b). Maniere qui sent les premiers âges du Monde, & qui est prudente.

Divorces.

Un mari peut répudier sa femme avec aussi peu de cérémonie qu'il l'épouse, il n'a qu'à la mettre hors de la maison, mais il faut qu'il paye aux parens de sa femme le double de ce qu'il a dépensé pour le festin des noces. Si

(a) *Bosman* p. 366, 367.(b) *Des Marchais* l. c. p. 172.

Si cette Loi étoit reçue en d'autres Pays, on ne verroit pas tant de mariages discordans, dit le P. *Labat* (a).

Une autre Loi, qui n'est pas moins rigoureuse pour les femmes, c'est celle qui leur défend sous peine de mort ou d'esclavage, pendant qu'elles ont leurs mois, d'entrer au Palais Royal & dans les maisons des Grands (b). *Des Marchais* semble croire que ceux de Juda ont emprunté cette Loi des Juifs. Dès qu'elles s'aperçoivent de cette infirmité, elles se retirent de la maison de leurs maris, & ne peuvent avoir aucun commerce avec personne pendant que cela dure. Selon le nombre des femmes ou des filles qu'il y a dans une famille, il y a une ou plusieurs cases au bout de l'enceinte, où elles demeurent sous la conduite de quelques vieilles femmes qui ont soin d'elles, & qui ne manquent pas de les bien laver avant qu'elles rentrent dans la maison. Qui s'imagineroit, dit l'Auteur (c) que malgré tant d'obstacles & de sévères châtimens, les femmes de Juda aiment mieux en courir les risques, que de se passer d'hommes? On feroit de gros volumes de leurs histoires galantes & de leurs intrigues.

Ils circoncent tous leurs enfans mâles & femelles de la même manière que cela se pratique à Benin. Ils ignorent d'où leur vient cette coutume; quand on le leur demande, ils répondent qu'ils la tiennent de leurs ancêtres. Ils n'ont point d'âge déterminé pour faire l'opération, il y en a qui le font à quatre ou cinq ans, & les autres à huit ou dix ans. *Smith* remarque qu'il n'est pas rare dans ce Pays de voir des peres qui ayent jusqu'à deux-cens enfans vivans, & qu'il arrive souvent à un homme de se voir devenir pere d'une demi-douzaine d'enfans dans un jour (d). C'est en cela que consiste leur richesse, car ils peuvent disposer de leurs enfans comme bon leur semble, à l'exception du fils aîné, & les garçons sont souvent vendus pour esclaves. En effet ce petit Royaume peut fournir mille esclaves par mois. *Des Marchais* contredit sur cet article les autres Voyageurs. Il dit qu'il n'y a point de peuple au monde qui aime plus tendrement ses enfans, & qui les chérissent davantage. Il avoue que ceux de Juda vendent leurs femmes, mais il dit qu'ils mettent une différence infinie entre elles & leurs enfans. Ils regardent les premières comme leurs esclaves, ou peu s'en faut; mais leurs enfans, quand même ils les auroient eu de leurs esclaves, ils les regardent comme libres, & ne mettent aucune différence entre eux & ceux qu'ils ont eu de leurs femmes légitimes. C'est-là encore un article de la conformité des Loix de Juda avec celles des Hébreux. Ces regles sont générales pour tout le monde depuis le Roi jusqu'au dernier de ses sujets.

D'autre part le respect des enfans pour leur pere est extrême; ils ne leur parlent qu'à genoux, & les femmes en font autant à leurs maris, à moins qu'elles ne soient *Beta* ou Prêtresses; auquel cas, en vertu de leur consécration elles exigent de leurs maris ce qu'elles sont obligées de leur rendre par les loix du Pays. Les aînés exigent les mêmes déférences de leurs cadets, sous peine d'amende qu'ils reglent à leur volonté. Mais les enfans n'ont pas le même respect pour leurs meres. Les femmes pratiquent entre elles les mêmes

(a) Le même p. 179.

(b) *Bosman* p. 371,

(c) *Des Marchais* p. 70.

(d) *Smith* T. II. p. 150.

SECTION III.

Histoire de la Côte de Esclaves. Royaume de Juda.

Séparation légale des Femmes.

Usage de la Circoncision.

Les Nègres ne vendent point leurs enfans.

Respect des enfans pour leur Pere &c.

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

*Le Fils aîné
hérite.*

*Passion
pour le jeu.*

*Leur Mu-
sique.*

*Malignité
de l'Air.*

mes civilités, qu'on a vu que les hommes observent entre eux; & comme ce sexe est naturellement très-poli, on peut dire qu'elles surpassent les hommes dans le cérémonial (a).

A la mort du pere, le fils aîné hérite de ses biens & même de ses femmes, qu'il prend toutes pour lui, excepté celle qui l'a mis au monde, à laquelle il donne une maison à part, & tout ce qui lui est nécessaire. Cela ne se pratique pas seulement chez le Roi & chez les Grands, mais aussi parmi les gens du commun. Mais il n'est pas permis à ceux-ci de brûler la maison, & d'enterrer des femmes, comme cela s'est pratiqué pour les Rois.

Quelque application que les Negres de Juida aient pour leur commerce & la culture de leurs terres, ils ont aussi leurs plaisirs. Ils aiment le jeu à la fureur, ils jouent souvent tout ce qu'ils ont, leurs biens, leurs femmes & leurs enfans, & enfin ils se jouent eux-mêmes. Ces désordres avoient obligé le dernier Roi de Juida à défendre les jeux de hazard, sous peine d'être vendu sur le champ aux Européens. Mais cette Loi a fini avec lui, les jeux de hazard sont autant en vogue & aussi pernicieux que jamais. Quelques-uns sont assez ingénieux, sur-tout celui qu'ils nomment *Attropoé*, c'est-à-dire à six bujis. Ils ont aussi des jeux d'adresse & d'exercice.

La Musique des Negres de ce Pays est la plus régulière de toutes ces côtes. Ils ont un instrument qui ressemble à la harpe, & qui a quelque chose de véritablement musical. Les cordes sont des roseaux de différentes grosseurs, qu'ils touchent avec beaucoup d'adresse, qu'ils accompagnent d'une voix douce, & au son duquel ils dansent avec beaucoup de justesse, & d'un air agréable. Ils ont aussi des especes de timbales, des trompettes, dont ils se servent à la guerre, outre des flûtes & d'autres instrumens à vent (b).

Ce Pays a des maladies qui lui sont propres, aussi-bien que des jeux & des plaisirs. *Smith* assure que l'air y est fort mal-sain, sur-tout depuis que le Roi de *Dahomé* l'a désolé, desorte qu'il est inculte & couvert de mauvaises herbes, qui se pourrissent & dont les exhalaisons infectent l'air. *Des Marchais* remarque qu'on s'apperçoit que l'air est pestiféré, parceque très-souvent avant le lever du soleil on voit la rosée qui tombe sur le tillac d'un Vaisseau se changer en petits insectes, qui ressemblent à des lézards, à des crapauds & à des serpens. Il est vrai que la chaleur du soleil les dissipe en peu de momens. Cette mauvaise qualité de l'air produit de très-mauvais effets, sur-tout sur les Européens; l'unique moyen de s'en garantir est de ne pas dormir au ferein, de se bien couvrir la tête & la poitrine, de se tenir soigneusement renfermé, d'être sobre, & d'éviter autant qu'il est possible un travail rude pendant la chaleur du jour. Les Negres sont accoutumés à supporter toute l'ardeur du soleil tête nue; mais l'effet en est si dangereux pour les Européens, qu'ils sont attaqués de fievres ardentes avec des transports furieux, qui les emportent ordinairement au bout de trois jours. Ces fievres regnent le plus violemment dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août. Elles se manifestent par de grandes douleurs de tête & de reins, par des maux de cœur, des saignemens de nez, par une soif ardente & insupportable, & une sécheresse de langue qui la rend toute noire. *Des*

Mar-

(a) *Barbot* p. 378.

(b) *Smith* l. c. p. 144.

Marchais indique le remede dont on doit user. La dyffenterie est auffi fort ordinaire & dangereufe à Juida (a). SECTION III.

Les habitans, lorsqu'ils font malades, cherchent avec empreflement à recouvrer la fanté, foit par des remedes, foit par des offrandes à leurs Dieux. Ils craignent tellement la mort, qu'ils ne veulent pas même en entendre parler; & c'est s'y expofer que d'en ouvrir la bouche en préfence du Roi. *Bosman* raconte qu'il lui arriva au premier voyage qu'il fit à Juida, qu'étant fur fon départ, il demanda au Roi qui lui devoit mille livres, qui le payeroit à fon retour, s'il étoit mort? Tous ceux qui étoient préfens demeurèrent muets à cette queftion, mais le Roi qui favoit un peu de Portugais, lui répondit, „ Qu'il ne devoit pas s'en mettre en peine, qu'il ne „ mourroit jamais.” *Bosman* s'apperçut qu'il avoit fait une faute, deforte qu'il prit congé & fe retira. Mais à fon fecond & troifieme voyage, étant plus libre avec le Roi & avec ceux de fa Cour, il les railloit fouvent fur la frayeur qu'ils avoient de la mort, & les en faifoit même rire, & surtout le Roi qui étoit de bonne humeur. Mais les autres Negres n'oferoient encore en parler (b). *Hiftoire de la Côte des Efcaves. Royaume de Juida. Les Negres craignent la mort.*

Le Roi & les Grands Seigneurs font enterrés dans une galerie, que leurs fils font bâtir exprès. On place le corps au milieu: on met fur la foffe le bouclier, l'arc & les fleches avec le fabre du défunt. Quoiqu'ils fe fervent de fifils & de piftolets, ils n'en mettent point. Ce qu'ils obfervent inviolablement à la mort de leurs peres, c'est d'être douze Lunes entieres fans habiter la maifon du défunt, & de s'abftenir de jouir de fés femmes. Pendant ce tems-là ils vont loger ailleurs, il quittent leurs parures ordinaires, & ne portent ni bagues, ni colliers, ni bracelets. C'est-là leur deuil, il n'est permis à perfonne de donner atteinte à cette Loi; ce qui a quelque chofe de décent (c). *Maufolées des Grands.*

Bosman croit que la Religion de Fida n'est fondée que fur l'intérêt & la fuperftition: „ je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait de peuple auffi fuperftitieux: fi les anciens Paiens fe glorifioient d'avoir trente-mille Idoles, je „ fuis affuré que ceux de Fida en ont quatre fois autant.” Il croit cependant qu'ils ont quelque idée du véritable Dieu, ils font perfuadés qu'il est par-tout, qu'il est tout-puiffant, & qu'il a créé cet Univers, ce qui l'éleve fort au-deffus de leurs Fétiches; cependant ils ne l'adorent point, & ne lui offrent point de facrifices. Dieu, difent-ils, est trop grand & trop élevé pour fe mêler d'une chofe auffi peu confidérable que le Monde ou l'Homme, c'est pourquoi il en a donné le gouvernement aux Fétiches, à qui ils doivent avoir recours comme à des Médiateurs entre Dieu & eux (d). Il paroît par-là qu'ils ne regardent les Fétiches que comme des fubftances matérielles, revêtues de certaines vertus pour l'avantage du Genre-humain. Apologie de la même nature que celle dont on fe fert pour juftifier le Culte des Images. *Religion.*

Des Marchais affure que les Grands de Juida les plus fensés ont quelque idée confufe de l'exiftence & de l'unité de Dieu, qu'ils le placent dans le Ciel.

(a) *Des Marchais* T. II. p. 122, 123.

(b) *Bosman* p. 369, 370.

(c) *Des Marchais* l. c. p. 169.

(d) *Bosman* p. 392.

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

Ciel, qu'ils disent qu'ils recompense les bons & punit les méchants, que c'est lui qui fait gronder le tonnerre. Mais ils n'osent par crainte s'écarter de la Religion du Pays, ainsi le zele des Missionnaires seroit fort inutile. Ils ont aussi quelque idée de l'Enfer, du Diable & des Apparitions des Esprits. Ils placent l'Enfer sous terre, & disent que les méchants y sont punis par le feu. Cette opinion avoit été confirmée parmi eux il y avoit trois ou quatre ans par une vieille Sorciere, qui sortant de quelque coin leur raconta bien des choses de l'Enfer, qu'elle y avoit vu quantité de personnes de sa connoissance, & entre autres le dernier Capitaine des Blancs, qui y étoit fort tourmenté (a).

*Conversa-
tion rap-
portée par
Bosman.*

Bosman raconte une conversation qu'il eut avec un Negre, par laquelle on voit ce que les plus sensés pensent de leur idolâtrie. Le Hollandois demanda au Negre, comment ils faisoient le Service Divin, & combien ils avoient d'Idoles? Il lui répondit en riant qu'il ne le favoit pas lui-même, & qu'il n'y avoit personne dans le Pays qui l'en pût bien informer. *Bosman* lui ayant dit qu'il ne connoissoit que trois de leurs Dieux, & qu'il le prioit de lui dire quelque chose des autres, le Negre lui répondit „ que le „ nombre de leurs Dieux étoit infini, & qu'il étoit impossible de le dire ; „ car, *poursuivit-il*, si quelqu'un d'entre nous veut entreprendre quelque „ chose d'important, il cherche d'abord un Dieu pour faire réussir son des- „ sein, & sortant de chez lui dans cette pensée il prend pour son Dieu „ la premiere chose qu'il rencontre, un chien, un chat ou quelque autre ani- „ mal, & même des choses inanimées, comme une pierre ou un morceau „ de bois. Il fait d'abord quelques offrandes à ce qu'il a choisi pour son „ Dieu, & lui promet que s'il fait réussir son dessein, il le tiendra pour „ Dieu & l'honorera comme tel. Si son entreprise a un heureux succès, „ voilà un nouveau Dieu qu'il a trouvé, & à qui il fait tous les jours quel- „ ques offrandes; mais s'il ne réussit pas, il le rejette comme une chose inu- „ tile; c'est ainsi que nous faisons & défaisons des Dieux, & que nous „ sommes les inventeurs & les maîtres de ce à quoi nous offrons.” *Bosman* attribue pourtant cette façon de penser du Negre au commerce qu'il avoit eu avec les François, dont il parloit très-bien la langue (b).

*Trois Di-
vinités
principa-
les.*

*Culte du
Serpent.*

Il y a parmi eux trois Divinités principales, le *Serpent*, des *Arbres* extraordinairement hauts, & la *Mer*: ils y en ajoutent quelquefois une quatrième, qui est l'*Euphrate*, la principale riviere du Pays. Le serpent est la plus célèbre & la plus respectée, les deux autres lui étant subordonnées.

Ils invoquent le Serpent dans un tems de sécheresse ou de pluies excessives, dans des tems de stérilité, dans ce qui regarde le Gouvernement du Pays, la conservation de leur bétail, en un mot dans toutes leurs nécessités. C'est par cette raison qu'on lui fait des offrandes très-considérables, sur-tout le Roi, qui à la sollicitation des Prêtres, & des Grands gagnés par les Prêtres, est obligé d'envoyer souvent à la maison du serpent de très-riches présents, dont les Prêtres profitent. Ces offrandes consistent ordinairement en argent, en pieces d'étoffe de soie, en toutes sortes de marchandises d'Europe & d'Afrique, en bétail, & en ce qu'il y a de meilleur pour manger & boi-

(a) *Bosman* p. 410, 411.

(b) Le même p. 394, 395.

boire. Les serpens de cette espece ont la tête presque ronde & grosse, les yeux bien ouverts & doux; ils n'ont point de crocs, leur langue est assez courte, pointue comme un dard, & à moins qu'il ne s'agisse d'attaquer un serpent venimeux, elle n'a pas un mouvement fort vif, leur queue est mince & pointue, la peau est très-belle, le fond est un blanc sale, sur lequel on voit des marques ondées, où le jaune, le bleu & le brun sont mêlés fort agréablement. Ils sont fort doux & familiers, & se laissent approcher & manier. Les plus grands que *Bosman* ait vus avoient une brassée de long, & étoient gros comme le bras. Il ajoute qu'ils aiment beaucoup les rats, il les a vu souvent aller à la chasse pour en attrapper, & lorsqu'ils en ont pris un, il leur faut plus d'une heure pour l'avalier, parcequ'ils ont la gueule fort étroite. S'il arrive qu'un rat passe devant un serpent qui est au-dessous du toit de la maison, il est impossible que le serpent puisse l'attrapper, parcequ'il ne peut pas se débarrasser assez promptement, & il semble que les rats le remarquent, car l'Auteur a vu le soir qu'ils passent plus de cent fois devant ces serpens & se moquent en quelque façon d'eux (a).

Ces serpens sont ennemis mortels de ceux qui sont venimeux. Dès qu'ils les rencontrent, ils les attaquent, & semblent se faire un devoir d'en délivrer les hommes. Les Européens ne se font point de peine de se familiariser avec ces animaux doux & débonnaires, ils badinent avec eux sans qu'il en soit jamais arrivé le moindre accident. Au reste il n'y a pas à craindre de s'y méprendre, les serpens venimeux en diffèrent pour la couleur & la longueur. Les Negres croient que le pere des serpens bienfaisans est encore en vie, & qu'il est d'une grosseur & d'une longueur prodigieuse (b).

Le Culte de ce Serpent est déjà ancien. Les Negres disent qu'ils l'ont trouvé il y a bien des années, & qu'étant sorti d'un autre Pays à cause de la méchanceté des hommes, il étoit venu à eux, ce qui leur avoit donné bien de la joye; desorte qu'ils avoient reçu ce nouveau Dieu avec de grandes marques de respect, & l'avoient porté dans un tapis de soie à un Temple (c). On fait très-sûrement que cette prétendue Divinité vient du Royaume d'Ardra. Comme la première maison où on l'avoit mis ne parut pas assez belle, on lui en édifia une autre plus magnifique, on lui donna des Prêtres pour le servir, & on choisit tous les ans les plus belles filles pour les lui consacrer. Ce qu'il y a de particulier, c'est que les Negres croient très-sérieusement que le serpent qu'ils révèrent aujourd'hui est réellement le même qui vint trouver leurs ancêtres, & qui leur fit remporter une victoire célèbre (d).

La postérité de cet illustre animal est devenue fort nombreuse, mais elle n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son Chef, & bien-qu'il soit le plus honoré, on ne laisse pas de révéler, de caresser, de loger & de nourrir les autres. Un Negre n'oseroit leur faire de mal sous peine de mort, & les Européens mêmes courent risque en pareil cas. L'aventure tragique d'un Anglois en est une preuve. Lorsque les Anglois commencerent à négocier à Fida, un Capitaine ayant mis pied à terre avec quelques-uns de ses

(a) *Bosman Lett.* 19. p. 407.(b) *Des Marchais T. II.* p. 136.(c) *Bosman* p. 396.(d) *Des Marchais l. c.* p. 134.

SECTION III. ses gens & fait décharger quelques marchandises, ils trouverent la nuit un serpent dans leur maison, qu'ils tuerent, & croyant avoir fait une bonne œuvre, ils le jetterent devant la maison. Les Negres le trouverent le lendemain, & rechercherent d'abord qui pouvoit avoir commis une action si noire; les Anglois avouerent que c'étoit eux, ce qui mit le peuple dans une telle fureur, qu'ils se jetterent sur les Anglois, les massacrerent tous, & brûlerent leur maison avec toutes les marchandises qui y étoient (a).

Riches offrandes, qu'on fait au Serpent. Les Rois de Fida avoient coutume autrefois d'aller tous les ans en pèlerinage à la maison du serpent, ce qui se faisoit avec beaucoup de magnificence, & en même tems avec de grands présens; car non seulement ils faisoient des offrandes fort considérables, mais ils distribuoienc encore beaucoup de présens aux Grands qui les accompagnoient, ainsi ce pèlerinage leur coûtoit beaucoup. Le Roi qui regnoit au commencement de ce siècle, a aboli cet usage, & paroissoit ennuyé de faire des offrandes qui lui coûtoient tant, & dont il retiroit si peu de fruit. C'est ce que *Bosman* eut occasion de remarquer un jour; étant allé chez lui, il trouva ce Prince fort en colere, & lui en ayant demandé la raison, le Roi lui dit sans détour, „ qu'il avoit en „ voyé cette année-là à la maison du serpent beaucoup plus d'offrandes „ qu'à l'ordinaire, pour avoir une bonne récolte, & qu'un de ses Vicerois „ venoit encore de le solliciter de nouveau, & le menacer d'une année „ stérile de la part des Prêtres, ajoutant qu'il n'avoit pas dessein de faire „ plus d'offrandes de toute l'année; que si le serpent ne vouloit pas lui „ donner une bonne récolte, il n'avoit qu'à le laisser; car, dit-il, je n'y „ perdrai rien davantage, puisque tous mes grains sont déjà gâtés dans „ les champs (b).”

Superstition des Negres.

Mais si le culte qu'on rend au serpent coûte beaucoup au Roi, ce qu'il en retire n'est pas peu considérable. Tous les ans depuis que le mayz est semé jusqu'à ce qu'il soit de la hauteur d'un homme, le Roi & les Prêtres font un gros profit, car les Negres s'imaginent que pendant ce tems-là le serpent ou les serpens attrappent le soir ou pendant la nuit les jeunes filles qui leur plaisent le plus, & les rendent furieuses. Les parens sont alors obligés de les faire conduire à une maison bâtie exprès, où elles demeurent quelques mois pour se guérir; pendant ce tems-là il faut que leurs parens leur fournissent abondamment ce qui leur est nécessaire, & les fourbes de Prêtres en profitent. Lorsque le tems limité pour leur prison est expiré, & que la cure prétendue est achevée, on leur donne la permission de sortir, après qu'elles ont payé les fraix de leur guérison & du logement. Ces fraix sont réglés selon le pouvoir des parens, & vont environ à cinquante francs pour chaque fille, & le nombre des filles, prises tous les ans, monte à quelques mille, desorte que cela doit produire des sommes considérables. Les riches payent libéralement. Chaque village a une de ces maisons ou hôpitaux, & lorsque les villages sont grands il y en a bien deux ou trois. *Bosman* ne doute point que le profit ne se partage entre le Roi & les Prêtres. Les Negres vouloient lui persuader que le serpent avoit la vertu d'aller prendre une fille dans la maison, & de l'emmenner avec lui mal.

(a) *Bosman* p. 302, 303. (b) Le même p. 395, 396.

malgré toutes les précautions possibles. Le fait est que les Prêtres ont soin de remarquer les femmes & les filles qui n'ont point encore été dans l'Hôpital, & prenant le tems favorable pour leur parler en particulier, ils les obligent par promesses ou par menaces à leur promettre de faire ce qu'ils voudront à la première occasion; c'est que lorsqu'elles seront seules dans la rue de crier de toute leur force comme si le serpent les tenoit, & les enlevoit. Avant que personne puisse venir à leur secours, le serpent a disparu, & la fille est en fureur, ce qui oblige les parens de l'envoyer à l'Hôpital (a).

SECTION III.
Histoire de la Côte des Esclaves.
Royaume de Juda.

Le pouvoir que les fourbes de Prêtres ont sur les esprits est quelque chose d'étonnant. Lorsque ces femmes ou ces filles sortent de leur prison, elles paroissent presque persuadées de la réalité de leur folie, & qu'elles ont été touchées par le serpent. Avec cela les Prêtres menacent celles qui révéleront le secret de les faire condamner au feu. Et ils sont assez cruels & assez puissans pour exécuter leurs menaces.

Pendant que *Bosman* étoit à Fida, la fille du Roi fut prise par le serpent, & notre Voyageur ne doute pas que ce ne fût par son ordre; il la fit conduire à la maison ordinaire, où elle ne demeura pas aussi longtems que les autres avoient coutume d'y être. Le jour de sa délivrance on la porta devant la Cour du Roi, & là elle fit toutes sortes de folies au son de plusieurs instrumens de Musique. Presque tous les principaux du Pays vinrent la voir, & lui apporterent tous des présens, qui montoient à une grosse somme, parceque cela dura trois ou quatre jours. Quoiqu'il y ait des Negres qui sçachent bien que ce ne sont-là que des fourberies, ils font semblant de n'en rien sçavoir, à cause du Roi & des Prêtres, & pour leur propre sûreté. Ceux qui sont assez hardis pour faire paroître ce qu'ils pensent, perdent la vie. *Bosman* en vit un exemple la dernière fois qu'il étoit à Fida. Il y avoit un Negre de la Côte d'or, qui y étoit établi, que le Roi avoit élevé à cause de sa bonne conduite & de son honnêteté à la charge de Capitaine & d'Interprete des Anglois. Ce Negre, qui ne sçavoit point les coutumes de Fida, avoit une femme du Pays, qui feignit aussi d'être en fureur, & d'avoir été prise par le serpent; au lieu de la faire conduire à la maison ordinaire, il la fit mettre aux fers, ce qui irrita tellement cette misérable, qu'elle fit dénoncer son mari aux Prêtres; ils le firent empoisonner secrettement, n'osant l'attaquer publiquement, parcequ'il n'étoit pas de leur religion. Ainsi, dit *Bosman*, vous voyez qu'en quelque lieu du Monde que ce soit, il ne fait pas bon de contredire les Ecclésiastiques & s'opposer à leurs desseins (b).

La Fille à
Roi prise
par le
Serpent.

On punit de mort même tous les animaux qui font du mal à ces serpents. En 1697, un cochon ayant été mordu par un serpent, la prit entre ses dents pour s'en venger, & l'avala dans un moment. Les Prêtres s'en plainquirent au Roi, mais le cochon ne trouva point d'Avocat pour plaider sa cause, ainsi les Prêtres obtinrent un Edit pour détruire tous les cochons du Pays. On vit alors des milliers de Negres armés pour exécuter les ordres du Roi, & on extermina un grand nombre de cochons; il n'en seroit pas resté un seul,

Massacre
des Cochons
pour avoir
tué un
Serpent.

SECTION
III.*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juda.**Grand
nombre &
familiari-
té des Ser-
pens.*

si le Roi, qui n'étoit pas sanguinaire, n'eût fait cesser le carnage, en disant qu'on avoit assez répandu du sang innocent, & qu'il falloit appaiser leur Divinité par un autre sacrifice (a).

Il est aisé de comprendre par-là, que ces ridicules Dieux doivent se multiplier prodigieusement dans le Royaume. Leur nombre & leur familiarité les rendent aussi fort incommodes. Quand il fait fort chaud, ils viennent cinq ou six de compagnie dans les maisons des Européens; ils rampent sur les chaises, sur les bancs, sur les tables, & même sur les lits; ils demeurent souvent plusieurs jours sur les lits, & y font même leurs petits. Avec cela les Naturels ont un si grand respect pour eux, qu'on courroit risque si l'on entreprenoit de les faire déloger. *Bosman* raconte qu'un serpent s'étoit placé au-dessus de la table où il mangeoit tous les jours. Il y demeura quinze jours, & quoiqu'il pût y atteindre facilement, il ne put jamais trouver personne pour l'en ôter. Un jour qu'il avoit quelques Grands à manger chez lui, on vint à parler des Serpens, & jettant les yeux sur celui qui étoit au-dessus de leur tête, *Bosman* dit qu'il croyoit que n'ayant rien mangé depuis quinze jours, il seroit obligé de mourir de faim, & qu'ainsi il étoit tems qu'il délogeât. Mais les Grands lui répondirent qu'ils étoient bien assurés que le serpent savoit prendre sa part de ce qu'il y avoit dans les plats, quoiqu'il ne s'en aperçût point.

Bosman n'oublia pas cela, car le lendemain étant allé à la Cour, il dit au Roi qu'un de ses Dieux avoit eu la hardiesse de venir manger à sa table sans être invité, & qu'il étoit juste qu'il lui payât sa dépense, puisque sans cela il seroit obligé de le faire déloger. Le Roi qui aimoit le badinage, lui dit qu'il auroit soin d'acquitter la dette, & lui envoya un bon bœuf gras (b).

*Les Ne-
gres ne
peuvent
souffrir
qu'on en
parle avec
mépris.*

Ces serpens ne font aucun mal aux hommes, car soit qu'on marche sur eux ou qu'on en soit mordu, il n'y a rien à craindre; les Negres prétendent même que leur morsure garantit de celle des serpens venimeux. Quand les Européens sont ennuyés des visites de ceux de *Jida*, ils n'ont qu'à parler du serpent avec mépris, aussitôt les Negres se bouchent les oreilles & se retirent. Mais quoiqu'ils le souffrent de la part d'un Européen, s'il arrivoit à un Negre de le faire, il courroit quand risque. S'il arrive que le feu se mette à une maison, & qu'il s'y brûle un serpent, chacun se bouche les oreilles & donne quelque argent, faisant connoître par-là que c'est un fait trop horrible pour être entendu, & que l'argent sert à appaiser le Dieu brûlé, de ce qu'on ne l'a pas conservé avec assez de soin. Ils croient aussi que le serpent, bien-que réduit en cendres, reviendra bientôt pour se venger de ceux qui ont été cause de sa mort (c).

*Prêtres du
Serpent.*

Le Ministère de la Religion est partagé ici entre les deux sexes; les Prêtres & les Prêtresses sont si respectés, qu'il n'est pas permis de les faire mourir pour quelque crime que ce soit. Cependant le Roi regnant du tems de *Bosman*, ne fit pas difficulté de violer cette Loi, du consentement des Grands du Royaume. Un Prêtre étant entré dans une conspiration contre l'Etat & contre la personne du Roi, ce Prince le fit punir avec quel-

(a) Le même p. 408. (b) Le même p. 404, 405. (c) Le même p. 406, 407.

quelques-uns de ses complices (a). Les Féticheres ou Prêtres ont, suivant SECTION
Atkins, un Chef, qui n'est pas moins respecté que le Roi. Son pouvoir III.
 balance même assez souvent l'Autorité Royale, parceque les Negres sont per- Histoire de
 suadés, que conversant familièrement avec le Grand Fétiche, il dépend de la Côte des
 lui de leur faire tout le bien & tout le mal qu'il veut. Le rusé Prêtre profite Esclaves.
 habilement de cette prévention superstitieuse, pour obliger également Royaume
 le Roi & le Peuple de fournir à ses besoins (b). La Dignité de Grand-Prêtre de Juda.
 est héréditaire dans la même famille, dont le Chef est en même tems
 Grand du Royaume & Gouverneur de Province. Tous les autres Prêtres
 sont soumis à ses ordres. La Famille Sacerdotale est fort nombreuse, tous
 les mâles ont le privilege d'être du corps des Prêtres. Ils ont le corps tout
 couvert de cicatrices, qu'on leur fait quand ils sont jeunes. Ils ne sont point
 distingués des autres Negres par leur habillement, mais ils ont le droit de
 s'habiller comme les Grands quand ils en ont les moyens. Ils n'ont point
 de revenus attachés à leur emploi, mais les fourberies, l'ignorance & la su-
 perstition leur en procurent d'assez considérables; d'ailleurs ils négocient
 comme les autres habitans, & quand le nombre de leurs femmes, de leurs en-
 fans & de leurs esclaves les mettent en état de faire valoir beaucoup de terres,
 d'élever grand nombre de bestiaux, de porter beaucoup de marchandises
 aux Foires, & d'en amener beaucoup d'esclaves sur la vente desquels ils
 font un profit considérable, ils s'enrichissent. Mais leur revenu le plus
 clair c'est la crédulité du peuple, qu'ils pillent par leurs artifices comme il
 leur plait. Souvent on voit des familles entierement ruinées pour assouvir
 l'avarice de ces malheureux. La plupart des Grands, qui ont plus de lu-
 mieres que le peuple, & peu ou point de religion, les regardent comme
 des imposteurs & des fripons; mais ils sont obligés de dissimuler, & quoi-
 qu'ils découvrent quelquefois leurs sentimens aux Européens de leurs amis,
 ils agissent comme le peuple, de peur de passer pour des impies, & que les
 Prêtres ne les fassent périr. La timide superstition du peuple, & le grand pou-
 voir qu'ils ont acquis par leur Fétiche, le principal instrument de leur hypo-
 crisie, les mettent à portée de commettre, sous prétexte de Religion & du
 Bien public, les crimes les plus noirs (c).

Les Femmes qu'on élève à la Dignité de Beta, ou de Prêtresses, en con- Prêtresses.
 çoivent beaucoup de fierté, quand même elles seroient nées d'une esclave
 & de la lie du peuple. Elles sont autant & plus respectées que les Prêtres,
 & se donnent le titre d'*Enfans de Dieu*. Au lieu que les autres femmes
 sont obligées de servir leurs maris comme des esclaves, celles-ci au con-
 traire ont une autorité absolue sur les leurs, & disposent avec un empire des-
 potique de leurs biens. Telle est la force du zele superstitieux que celle qui la
 veille osoit à peine souffler devant son mari, commande le lendemain avec
 la hauteur d'un Monarque d'Orient, & l'arrogance qui accompagne l'exerci-
 ce d'un pouvoir auquel on n'est pas accoutumé. Aussi les Negres n'épousent-
 ils guere de Prêtresses, & ils empêchent autant qu'il est possible que leurs
 femmes ne soient élevées à cette Dignité.

(a) *Bosman* Lett. 19. p. 410.(b) *Atkins*, p. 113.(c) *Des Marchais*, T. II. p. 144, 150

& suiv.

SECTION III. *Des Marchais* rapporte les cérémonies qui s'observent dans l'élection ou la consécration des Prêtresses. On enleve tous les ans un certain nombre de jeunes filles pour les consacrer au serpent; c'est pour l'ordinaire quand le mayz commence à verdier, que les anciennes Prêtresses font leurs recrues. Elles sortent des maisons qu'elles occupent à quelque distance de Xavier, sur les huit heures du soir, armées de bons bâtons; elles viennent dans la ville comme des furies, courent dans toutes les rues, criant comme des possédées, *Nigo Bodiname*, c'est-à-dire, *prends! attrappe!* Elles enlèvent toutes les petites filles qu'elles trouvent, depuis l'âge de huit ans jusqu'à douze. Il ne faut pas craindre qu'on les en empêche, car elles sont soutenues par des troupes de Prêtres qui les suivent. Il est vrai qu'elles n'entrent point dans les maisons ni dans les cours, mais on n'oseroit d'ailleurs leur résister, à moins que de vouloir être assommé. Elles conduisent les jeunes filles dans les maisons où elles demeurent, où il y a des endroits pour les renfermer, les instruire & les marquer. Elles avertissent pourtant les parens, afin qu'ils ne soient point en peine de leurs enfans; & comme les parens se font souvent un honneur d'avoir de leurs enfans consacrés au serpent, ils s'en réjouissent, & même les mettent quelquefois à la porte de leurs maisons afin qu'elles soient enlevées. Les Prêtresses courent ainsi par tout le Royaume pendant quinze nuits, à moins qu'elles n'aient complété plutôt le nombre de celles qu'on veut consacrer au serpent. Quand elles ne sont pas assez heureuses pour le remplir dans ce terme, elles continuent leurs courses jusqu'à ce qu'il le soit (a).

Leur Consécration.

Elles traitent d'abord ces enfans avec douceur, leur enseignent les danses & les chansons qu'elles doivent savoir pour honorer le serpent. On les ramène alors chez leurs parens, & elles se rendent de tems en tems à la maison où elles ont été consacrées, & y répètent les danses & les chansons qu'elles ont apprises. Les vieilles Prêtresses sont celles qui ont perdu leurs maris, ou qui ne s'étant jamais mariées ont toute la pruderie & la malignité des vieilles filles, qui envient le bonheur des autres, qui sont elles-mêmes indignes d'être heureuses, & qui font le mépris & la haine de tout le monde. Ces Mégeres enseignent aux jeunes filles tous les raffinemens de la galanterie, & l'art de feindre la passion la plus vive, pour augmenter le prix de leurs faveurs, qu'elles partagent, & elles les encouragent en leur promettant des récompenses extraordinaires dans le Pays du serpent. Mais quand ces Sorcieres n'ont rien à gagner, elles sont les gardiennes les plus vigilantes de l'honneur des filles, plus par dépit, que par principe de vertu.

Conjectures d'Atkins sur l'origine du Culte du Serpent. Nous terminerons cet article par quelques réflexions d'Atkins sur l'origine du culte du Serpent, & par un mot sur celui des Arbres & de la Mer. Atkins, qui ignoroit apparemment la tradition des Negres, ou qui la regardoit comme une fable, remonte jusqu'au tems de Salomon. Il croit que la Flotte de ce Monarque alloit d'Ezionguéber au-delà du Cap de Bonne-Espérance à Sophalâ, que quelques-uns prennent pour Ophir, & de-là à la Côte d'Or, à celle des Esclaves, & à celle de Malaguette. La longueur du voyage, l'or, l'ivoire & les singes que cette Flotte rapportoit viennent à l'appui. Il

con-

(a). *Des Marchais* l. c. p. 144, 145.

conjecture que c'est par-là qu'il est resté quelques notions du grand Serpent, le Séduteur du Genre Humain. Ce qui le confirme dans son opinion, c'est la conformité de plusieurs coutumes des Juifs avec celles des Negres (a). Mais nous n'insistons point sur de vaines conjectures.

Le culte des Arbres & de la Mer est moins solennel que celui du serpent, & n'a lieu que pour certains cas particuliers. Ces Divinités sont pourtant supérieures aux Fétiches de bois & de pierre. On fait néanmoins de grandes offrandes à la Mer, soit par la crainte qu'elle inspire quand elle est en fureur, soit à cause des avantages qu'on retire de la Pêche & du Commerce. On rend encore moins d'honneur aux Arbres. Ce culte doit vraisemblablement son origine au respect qu'on a pour les serpens, qui s'y retirent ordinairement à l'ombre, & on y bâtit aussi des Temples, ce qui semble favoriser cette conjecture. Mais nous laissons au Lecteur le soin de faire ses réflexions.

L'Autorité Suprême est entre les mains du Roi & des Grands, qui regardent tout ce qui regarde le Civil & le Militaire. Mais quand il s'agit de causes criminelles, le Roi assemble son Conseil, composé de ses Grands, leur expose le fait, & recueille les opinions. Si le sentiment de la pluralité s'accorde avec le sien, la sentence est exécutée sur le champ. S'il n'approuve pas l'avis du Conseil, il se réserve le droit de faire punir le criminel comme il lui plaît.

Il y a peu de crimes dignes de mort : il n'y a que le meurtre & l'adultère avec les femmes du Roi qui soient capitaux, bien que l'on punisse aussi quelquefois de mort des fautes contre la Religion ou l'Etat. Le meurtre est si rare, que dans l'espace de cinq ou six ans *Bosman* ne vit exécuter que deux meurtriers. Mais on punit très-rigoureusement l'adultère. C'est ce qui rend les femmes fort circonspectes dans leurs intrigues, mais ne les arrête point ; la difficulté & le danger semblent redoubler leur passion. Les femmes du Roi sur-tout sont fort sur leurs gardes, & ce sont néanmoins celles qui ont le plus de penchant à la galanterie, quand elles en trouvent l'occasion. Un jeune Negre déguisé en femme ayant été surpris dans le Palais, où il avoit débauché plusieurs femmes du Roi, fut d'abord condamné au supplice ; mais les plus cruels tourmens ne purent lui arracher les noms de celles qui lui avoient accordé leurs faveurs. Voyant que les femmes du Roi apportoient avec beaucoup d'empressement du bois pour le brûler, il ne put s'empêcher d'en rire, mais il n'en voulut nommer aucune (b). *Des Marchais* & *Barbot* font la description du supplice qu'on fait souffrir dans cette occasion ; mais il a quelque chose de si horrible, qu'on nous pardonnera bien si nous le passons sous silence.

Le Roi se sert quelquefois de ses femmes pour exécuter les arrêts qu'il prononce. Il en envoie trois ou quatre-cens pour piller & pour abattre la maison du coupable. C'est par-là qu'il humilie quelquefois l'orgueil des Grands, mais assez rarement, parceque tout absolu qu'il est, il ne laisse pas de craindre leur crédit sur le peuple. Quand il détache ses femmes pour aller piller, personne n'ose leur résister ni les toucher, ce seroit un nouveau crime

(a) *Atkins* p. 115. (b) *Bosman* p. 376.

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.*

*Royaume
de Juida.*

Amendes.

*Maniere
dont les
Créanciers
se font
payer.*

*Punitions
d'autres
crimes.*

irrémissible. Ainsi les Grands sont obligés de souffrir patiemment, s'ils ne veulent être la proie de ces légions de furies. A l'égard des autres crimes, ils sont ordinairement punis par des amendes, qui sont au profit du Roi, & qui font une branche considérable de ses revenus (a).

Quand on n'a pas de preuves suffisantes contre un accusé, il est obligé de se justifier par les Fétiches, ou de subir une autre épreuve assez semblable à une de celles qu'on pratique à Benin. Bien-que l'accusé soit justifié après l'épreuve, il n'en paye pas moins une amende au Roi, & *Bosman* croit que cette épreuve n'a pas d'autre but (b). Les Vicerois s'attribuent les mêmes droits dans leurs Gouvernemens, & condamnent souvent les criminels à des amendes, dont ils profitent. *Barbot* parle d'une cérémonie qui se pratique dans les contrats, que les Negres appellent *boire dios*, par un mélange de François & de Portugais. Les deux Parties font chacun un petit trou dans la terre, où elles font tomber quelques gouttes de leur propre sang, & les mêlant avec un peu de terre elles se le donnent réciproquement. Cette maniere de promettre passé pour l'engagement le plus sacré.

Quoique l'on fasse le commerce ordinairement sans crédit, il y a cependant des occasions où il faut en faire, il y a dans ce Pays d'aussi mauvais payeurs qu'ailleurs. Si un Débiteur est insolvable, le Roi permet au Créancier de le vendre, & même ses femmes & ses enfans jusqu'à la concurrence de la somme dûe. Il y a une autre Loi sur ce sujet fort favorable aux Créanciers, dont le Roi même & les Grands ne sont pas exempts. S'il a demandé jusqu'à trois fois en présence de témoins à une personne que l'on ne peut arrêter ni vendre, une dette, & que le Débiteur ne l'ait pas acquittée, il a droit de se saisir du premier esclave qu'il rencontre, sans s'informer à qui il appartient. Mais en mettant la main sur l'esclave, il doit dire à haute voix & en présence de témoins. „ J'arrête cet esclave par la tête, „ pour telle somme qui m'est dûe par un tel.” Celui à qui l'esclave appartient, s'il veut le retirer, est obligé de payer la somme dans les vingt-quatre heures. Alors le Maître de l'esclave devient Créancier du Débiteur. Pour l'ordinaire les Créanciers ne saisissent que des esclaves de personnes puissantes. Cette Loi a son bon & son mauvais, comme bien d'autres; elle est avantageuse au Créancier, mais elle expose souvent les riches à payer les dettes d'autrui.

Des Marchais remarque que la Loi du Talion est ici fort en usage, œil pour œil, dent pour dent. Les meurtriers sont punis de mort; il arrive très-rarement que le Roi, à force de sollicitations, commue leur peine en celle du bannissement perpétuel hors du Royaume, c'est-à-dire à être vendus aux Européens. Leurs biens sont confisqués au profit du Roi, & de cette maniere les innocens se trouvent enveloppés dans la peine du coupable. Les Incendiaires sont brûlés tout vifs. Si l'on faisoit mourir les voleurs, il y a longtems que le Pays seroit désert, car tout le monde se mêle de voler. On ne laisse pas de châtier les voleurs; quand ils sont surpris

(a) Le même. (b) Le même p. 377.

pris sur le fait, & qu'ils ne peuvent restituer ce qu'ils ont pris, on les vend pour l'esclavage (a).

Le Roi & les Grands ont leurs prisons où ils enferment les criminels & les esclaves qu'on y veut mettre. A-la-vérité ils se font payer un certain prix mais aussi ils en sont responsables, & doivent payer la valeur de chaque prisonnier qui s'échappe (b).

Avant que de parler des Forces, des Armes & des Guerres de Juida, nous croyons qu'on verra avec plaisir ce qui regarde la succession, l'éducation des Rois, & les autres particularités qui y ont trait. *Des Marchais* en a donné un détail fort circonstancié, & nous en tirerons ce qu'il y a de plus essentiel.

Le Royaume de Juida est héréditaire; le fils aîné succède à son pere, à moins que les Grands n'ayent de fortes raisons de le priver de la couronne, & de la mettre sur la tête d'un de ses freres, comme il est arrivé en 1725. Dans tous les Royaumes depuis le Sénégal jusqu'à Rio Volta, on élève sur le trône les enfans de la sœur du feu Roi, pour être assuré qu'il est toujours occupé par un Prince du Sang Royal. A Juida c'est le fils aîné du Roi qui est héritier présomptif de la couronne; mais il faut que ce soit celui qui est né depuis que le Roi est couronné, ceux qui sont nés avant son avènement au trône n'ont rien à y prétendre. Une autre Loi, qui n'est pas moins sacrée & inviolable, c'est que dès que le Prince héritier est né, les Grands le prennent & le font porter dans la Province de Zinghé, sur la frontière du Royaume, où ils le font élever comme un simple particulier, sans qu'il ait aucune connoissance de sa naissance, du rang auquel il est destiné, & sans lui donner la moindre teinture des affaires d'Etat. Aucun d'eux n'a la liberté de le visiter ou de recevoir ses visites. Ceux qui sont chargés de sa subsistance, on ne peut pas dire de son éducation, ont le secret de sa naissance, mais il leur est défendu sous peine de la vie de le lui révéler, & ils doivent le traiter sans distinction comme un de leurs enfans. Le Roi qui occupoit le trône du tems de *Des Marchais*, gardoit les cochons de celui qui passoit pour son pere, lorsque les Grands vinrent le chercher pour le mettre sur le trône. On voit assez quel est le motif des Grands dans cette éducation singulière. Comme il se trouve appelé au Gouvernement d'un Royaume, dont il ne connoît ni les intérêts ni les maximes, il est obligé de s'en rapporter à eux, & de leur abandonner les rênes de l'Etat, & à leurs successeurs dans les postes qu'ils occupent, car leurs dignités sont héréditaires comme leurs biens. Ainsi leur autorité se perpétue, & l'ignorance du Roi la leur assure; il ont le pouvoir, & il a le titre; cela n'empêche pas que ce Prince ne soit absolu (c).

Le nouveau Roi n'est pas couronné d'abord après qu'on l'a amené de Zinghé, & qu'on l'a mis en possession du Palais & du Trône; il se passe bien des mois & souvent des années avant qu'on fasse cette cérémonie. Les Grands en reglent le tems selon leurs intérêts particuliers & le reculent tant qu'ils peuvent, mais ils ne peuvent étendre le délai au-delà de sept ans. Pendant tout cet intervalle le gouvernement est plus entre les mains des Grands,

SECTION
III.
*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

*Succession
& Couron-
nement des
Rois.*

(a) *Des Marchais* T. II. p. 171, 172. (b) Le même p. 201. (c) Le même p. 41-43.

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juda.*

qu'en celles du Roi; il est seulement servi & respecté comme tel, sans avoir la liberté de sortir du Palais. A la fin, quand l'heureux jour du couronnement est fixé, le Roi assemble un grand Conseil où la résolution des Grands à cet égard est ratifiée, & le Roi en fait donner avis à ses peuples par une décharge de dix-sept coups de canon qu'il fait tirer sur les onze heures du soir, à la sortie du Conseil. Le peuple de la Capitale en témoigne sa joye par des cris qui s'entendent de village en village, desorte qu'en moins d'une heure la nouvelle parvient jusqu'aux lieux les plus éloignés.

Le Grand-Sacrificateur ne manque pas d'aller le lendemain au Palais, & de déclarer au Roi de la part du serpent les offrandes qu'il doit faire dans cette occasion. Comme ce Dieu est muet, son Sacrificateur, qui est l'interprete de ses volontés, ordonne ce qu'il lui plait, & quand même il demanderoit les plus belles & les plus chéries des femmes du Roi, il seroit obligé de les lui abandonner, mais il n'en vient guere jusques-là. Au couronnement d'Amar, en 1725, il se contenta d'un bœuf, d'un cheval, d'un mouton & d'une poule. Ces quatre animaux furent égorgés dans le Palais, & ensuite portés en cérémonie au milieu de la place publique, & posés proprement sur des nattes. On mit à côté des victimes neuf petits pains de millet, bien frottés d'huile de Palmier. Le Grand-Sacrificateur planta de ses propres mains un pieu de neuf ou dix pieds de long, au haut duquel il arbora une piece d'étoffe en guise de pavillon ou d'étendard. Toute cette cérémonie se fait au bruit des tambours, des flûtes, des trompettes & des cris de joye du peuple. Les victimes demurerent exposées jusqu'à ce que les oiseaux les eussent dévorées, sans qu'il fût permis à personne d'y toucher sous peine de la vie. Aussitôt que la cérémonie de l'exposition des victimes est achevée, les femmes du Roi de la troisième classe, c'est-à-dire celles qui par leur âge ou par quelque autre raison ne sont plus propres à servir à ses plaisirs, sortent du Palais sous une escorte de Mousquetaires & précédées de la Musique. La principale marche la dernière, & porte une figure de terre cuite qui représente un enfant assis, qu'elle pose & laisse auprès des victimes. Elles chantent, tant en allant qu'en revenant des chansons, & s'accordent très-bien avec les instrumens. A leur passage tout le monde se prosterne & jette de grands cris de joie, jusqu'à ce qu'elles soient rentrées dans le Palais. On fait alors une décharge de vingt boîtes pour avertir le Roi & le Peuple de leur retour.

Après ces deux cérémonies tous les Grands se rendent au Palais, dans le plus magnifique équipage qui leur est possible, accompagnés de leur Musique & escortés de tous leurs gens armés. Ils entrent sans quitter leurs habits, parceque le Roi n'est pas présent, & vont se prosterner les uns après les autres devant le trône, & sortent dès qu'ils ont rendu leur hommage. Cette cérémonie dure quinze jours, pendant lesquels les femmes du Roi ne cessent de faire des cris de joye dans le Palais, qui sont accompagnés de décharges de boîtes & de la Mousquetterie; de trois jours en trois jours le Roi ordonne des décharges de canon, dès que le Soleil est couché. Tout le monde est en mouvement, & ce tintamarre dure plusieurs jours (a).

Quand les Grands ont achevé de rendre leur hommage, ils députent un

d'en

(a) Le même p. 48-52.

d'entre eux pour aller à Ardra, avec un magnifique cortège, afin d'amener un des Grands de ce Royaume, dont la famille est en possession depuis un tems immémorial de couronner les Rois de Juida. Ce Seigneur est défrayé avec toute sa suite, & on lui rend tous les honneurs imaginables sur sa route. Lorsqu'il est arrivé à deux lieues de Xavier, il trouve des logemens neufs qu'on lui a préparés, où on le prie de se reposer avec toute sa compagnie. On l'y laisse pendant quarante jours sans qu'il lui soit permis ni à personne de sa suite de venir à Xavier. Pendant ce tems-là tous les Grands du Royaume le visitent, lui font des présens, & le divertissent de leur mieux. Le Roi lui envoie à manger deux fois par jour, avec une abondance & une somptuosité royale. Ce sont les femmes du troisieme ordre qui portent les plats, précédées de la Musique & escortées de dix Mousquetaires. Au bout de cette quarantaine, le Roi le fait inviter de venir à Xavier, & assurer qu'il y sera reçu avec le respect qui lui est dû, & qu'on lui a préparé un logement digne de lui à côté du Palais.

SECTION
III.
*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

Le Grand d'Ardra reçoit en cérémonie l'Envoyé du Roi, & répond à son compliment qu'il est prêt à se rendre aux desirs du Roi de Juida, mais qu'il attend des nouvelles du Roi d'Ardra son Maître, pour savoir si le Roi de Juida, suivant l'ancien Traité qui subsiste entre les deux Couronnes a fait réparer la grande porte d'Assém, Capitale du Royaume d'Ardra. Sur cette réponse le Roi de Juida envoya des Commissaires à Assém, pour faire les réparations nécessaires à la porte de cette ville. Ils reviennent ensuite avec un Officier du Roi d'Ardra, pour certifier que la porte est réparée, & que rien ne s'oppose au couronnement.

Dès que cette réponse est arrivée, tous les Grands, accompagnés de leur suite ordinaire & d'un concours prodigieux de peuple, vont chercher le Grand d'Ardra, & le conduisent à Xavier. Il y est reçu au bruit du canon, & aux cris de joye des femmes du Roi & du Peuple. Quand il est arrivé au logement qu'on lui a préparé, le Roi l'envoie complimenter, & le fait traiter magnifiquement; il ne manque pas d'envoyer tous les matins demander de ses nouvelles. Il a audience le troisieme jour; il entre au Palais sans quitter ses habits ni ses joyaux, & il parle au Roi debout, sans se prosterner. La coutume est qu'il demeure cinq jours dans ce nouveau logement. Les Grands & le Peuple les employent à faire des processions à la maison du grand serpent, pour lui demander que le Prince qu'on va couronner soit aussi bon & équitable que son prédécesseur, qu'il fasse fleurir le Commerce, qu'il soit un religieux observateur des Loix, & qu'il les maintienne dans leurs privileges & leurs libertés. Le jour entier se passe à ces actes de Religion, & la nuit à faire des festins, à danser, à chanter, à pousser des cris de joye, accompagnés du bruit de la Musique & de la Mousqueterie, en un mot à faire un vacarme propre à rendre sourds ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Le soir du cinquieme jour, le Roi fait tirer neuf coups de canon, pour annoncer qu'il sera couronné le lendemain, qu'il se fera voir sur son trône dans la cour du Palais, & que les portes seront ouvertes à tout le monde. Il fait avertir par un de ses Officiers les Directeurs Européens du tems & du lieu de la cérémonie, & les invite à s'y trouver. Les Grands

SECTION

III.

Histoire de
la Côte des
Esclaves.Royaume
de Juida.

de Juida vont passer la nuit chez celui d'Ardra, ils s'y entretiennent, ils font des prières en silence, ils boivent quand ils sont las de prier, & ils fument pour s'empêcher de dormir. Tout cela est de l'essence de la cérémonie.

Enfin le sixième jour, sur les cinq heures du soir (*), le Roi sort de son Serrail, accompagné de quarante de ses femmes favorites, superbement couvertes des plus belles pagnes de soie qu'on ait pu trouver dans les Magazins du Roi & des Européens; elles ont aussi des colliers d'or, des pendants d'oreille, des bracelets & d'autres bijoux. Le Roi est paré des étoffes les plus riches; il a sur la tête un casque doré, couvert de plumes rouges & blanches. Dans cet équipage il traverse à pied les cours du Palais, & va s'asseoir sur son trône; c'est un grand fauteuil de bois doré, au derrière duquel sont les Armes de France, preuve assurée que c'est un présent des François. *Des Marchais* marque dans quel ordre les Femmes & les Grands sont placés. Les Directeurs François, Anglois & Hollandois étoient assis en des places honorables, mais celui des Portugais étoit debout & découvert. Leur crédit est si peu de chose à Juida, que si un Negre insulte un Portugais, il n'oseroit le frapper, tandis que les autres Européens sont en droit de le tuer.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette cérémonie, c'est que deux Nains, qui sont debout vis-à-vis du Roi, lui représentent alternativement les bonnes qualités de son prédécesseur, sa justice, sa libéralité, & l'exhortent à l'imiter, & même à le surpasser. Ces deux petites créatures finissent leurs harangues par des vœux qu'ils font pour sa prospérité, & pour la longue durée de son regne.

Après ces préliminaires, le Grand d'Ardra entre dans la Cour avec sa suite, au bruit des instrumens de musique & du canon. Il s'avance seul vers le trône, salue le Roi par une profonde inclination, mais sans se prosterner. Il fait un petit discours au Roi sur la cérémonie qu'il va faire, lui ôte le casque qu'il a sur la tête, & le tenant entre ses mains il se tourne du côté du peuple. Alors on fait un signal, & dans l'instant les instrumens & les cris de joye cessent, il se fait un profond silence. Alors le Grand dit à haute voix. *Voilà votre Roi, soyez-lui fideles, & vos prieres seront écoutées du Roi d'Ardra mon Maître.* Il répète trois fois ces paroles, remet le casque sur la tête du Roi, & lui fait une profonde révérence. L'Artillerie, la Mousquetterie, la Musique & les Cris de joye recommencent de plus belle; & pendant que quelques Grands reconduisent le Seigneur d'Ardra à son logement, le Roi suivi de ses femmes se retire; les Européens l'accompagnèrent jusqu'à la porte du Serrail, où ils lui firent leurs complimens. Tous les habillemens & tous les ornemens que le Roi a sur lui dans cette occasion, appartiennent de droit à celui qui l'a couronné; mais comme la superstition seroit tirer un mauvais augure de cet usage, il se contente d'un présent magnifique que le Roi lui envoie le lendemain avec quinze esclaves, ou leur valeur en marchandises. Il part ensuite pour s'en re-

(*) *Des Marchais* calcule à la manière de l'Europe, car on a vu que les Negres de Juida ne connoissent guere les divisions de tems.

tourner chez lui, sans pouvoir s'arrêter plus de trois jours après la fête. Le lendemain de son couronnement le Roi fait des présens considérables à tous les Grands de son Royaume, qui lui en font à leur tour de bien plus riches. On passe quinze jours en réjouissances, & la Fête se termine par une Procession solennelle au Temple du Serpent (a). Les Prêtres ne manquent aucune occasion de profiter de la superstition du peuple. Toutes les solemnités finissent par des offrandes à la Divinité rampante, ou pour parler juste, à ses Prêtres.

Des Marchais sans rien déterminer précisément, assure que les revenus du Roi sont fort considérables par les taxes sur ses sujets & les droits sur les marchandises. Il revient encore de grosses sommes des amendes & des confiscations. D'ailleurs la Couronne a des terres inaliénables non seulement aux environs de la Capitale, mais en différentes Provinces; c'est de leur produit que l'on fournit le Palais des provisions nécessaires; mais comme on n'y consomme pas tout ce qui se recueille, on en vend pour de grosses sommes, ce qui augmente les revenus. Ces terres se cultivent sans qu'il en coûte rien au Roi. Il est si absolu qu'aucun de ses sujets ne peut labourer & semer ou recueillir, que l'ouvrage du Roi ne soit fait; souvent ses grains pourrissent pendant qu'il est occupé à couper ceux du Roi, les familles courroient risque de mourir de faim, pendant qu'on fournit à la Cour le superflu, si la fertilité du Pays & la libéralité de la Nature n'allégeoient le poids du joug. Les terres du Roi se labourent & se sement par corvées. Il donne le signal de ce travail par trois coups de canon, qu'il fait tirer au coucher du Soleil. Le lendemain au point du jour, les Grands conduisent les peuples de leur juridiction devant la porte du Palais du Roi, la moitié de ces gens est en armes comme en un jour de bataille; l'autre moitié a des houes, seul instrument qu'ils employent à la culture de la terre. Après qu'ils ont chanté & dansé quelque tems devant le Palais, pendant que leurs Chefs reçoivent les ordres du Roi par la bouche de son premier Valet de chambre, ils partent & courent aux lieux qui leur sont marqués. La Musique continue pendant le travail, & ils suivent la cadence des instrumens; on diroit que la musique augmente leurs forces, les délasse, & les rend infatigables. Leur travail a l'air d'un amusement, & tandis qu'ils gémissent sous la plus cruelle servitude, on les prendroit pour le peuple le plus heureux qu'il y ait au Monde. On pourroit appliquer le portrait que *Des Marchais* fait ici des Negres à d'autres peuples, qui sont à peu près dans le même cas. *Bosman* n'est pas tout-à-fait d'accord avec ce Voyageur. Il dit à-la-vérité que le Roi de Juda seroit un puissant Prince, par ses revenus, par le nombre de ses sujets, & par son autorité despotique, si on ne le trompoit, & s'il n'étoit la dupe de ses Prêtres. Mais outre les grandes sommes qu'il est obligé de fournir continuellement pour la guerre contre ceux de Popo, & pour subjuguier le Pays d'Offra, pour l'entretien de sa Cour, & pour les offrandes qu'il fait à ses Idoles, il faut qu'il entretienne encore plus de quatre-mille personnes de tout ce qui leur est nécessaire,

(a) *Des Marchais* l. c. p. 52-53.

SECTION III. re, & quoiqu'il ne regarde ses Sujets que comme des Esclaves, lorsqu'il les employe il faut qu'il les paye richement (a).

Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida. Du tems que *Bosman* étoit à Juida le Roi traitoit les Hollandois avec plus de distinction que tous les autres Européens; il leur envoyoit des rafraîchissemens avant que d'en envoyer aux autres, leur faisoit de plus grands présens, & leur accordoit plus de privilèges. Mais depuis que les Maîtres de navire y ont négocié, les choses ont changé, parceque ces Capitaines ne se ménagent pas bien avec des gens aussi civilisés & aussi rusés, & qu'ils veulent les traiter comme les autres Negres.

Respect qu'on a pour sa personne. *Des Marchais* dit que nonobstant l'état d'ignorance & d'abaissement dans lequel l'héritier de la couronne est élevé, il n'est pas sitôt monté sur le trône qu'il n'est plus regardé comme un homme; il devient en un instant une espece de Divinité, dont on ne s'approche jamais qu'avec un si profond respect, qu'il tient du culte qu'on rend aux Dieux, encore faut-il être appelé ou en avoir fait demander la permission, pour être admis en la présence du Roi. Dès qu'on est arrivé à la porte de la Salle d'audience on se prosterne par terre, on s'avance en rampant, & quand on est arrivé à une certaine distance du trône, & qu'il a donné la permission de parler, en frappant légèrement des mains, on lui parle d'un ton bas, en peu de paroles & toujours la face en terre (b). Les Grands mangent quelquefois en sa présence, mais ils n'ont pas la liberté de le voir manger, c'est un privilège réservé à ses femmes. *Bosman* pense que cela a été introduit, pour faire croire au peuple qu'il vit sans nourriture, afin de le confirmer dans l'opinion de sa Divinité. Cependant le Roi boit en présence de tout le monde (c).

Personne ne fait jamais où le Roi couche; quand on le demande au Capitaine des Gardes, ou à quelque autre de ceux qui approchent le plus près de sa personne, il répondent; où Dieu couche-t-il? ajoutant, qu'on ne sait pas mieux où le Roi couche. L'ignorance & la bassesse où l'on élève le Roi, lui donnent en général un goût fort vif pour les plaisirs, aussitôt qu'il se voit sur le trône. Il mene une vie fort indolente & molle parmi ses femmes, & ne fait guere aucun exercice qui donne de la force à l'esprit & de la vigueur au corps.

Bosman dit que le Roi qui regnoit de son tems étoit âgé de cinquante & quelques années, mais aussi vigoureux & plein de feu qu'un homme de trente-cinq ans. C'est vraisemblablement le même dont les Voyageurs postérieurs parlent comme d'un Prince âgé, mais plein de feu & de vigueur. *Bosman* ajoute que c'étoit le plus honnête & le plus libéral qu'il eût encore rencontré parmi les Negres, mais que les conseils intéressés de quelques flatteurs l'avoient rendu dur & difficile dans le commerce avec les Hollandois. Dans les commencemens il étoit fort complaisant pour eux, mais ensuite ils furent obligés d'en passer par où il vouloit, & de lui donner leurs meilleures marchandises, desorte qu'ils étoient ensuite embarrassés du reste (d).

(a) *Bosman* Lett. 19. p. 382, 383.

(b) *Des Marchais* T. II. p. 43, 44.

(c) *Bosman* l. c. p. 383.

(d) *Ibid.*

Il est difficile de savoir exactement le nombre des enfans du Roi, à cause de la multitude de ses femmes. *Bosman* n'en connut que quatre, trois fils & une fille. Ils étoient tous quatre fort bien faits, & particulièrement l'ainé des Princes étoit le plus beau Negre qu'il eût jamais vu, mais les qualités de son esprit ne répondoient pas à ce bel extérieur; il étoit fier, fourbe & scélérat, enforte qu'on espéroit qu'il ne succéderoit point à son pere (*). Il avoit des gens postés dans tous les chemins pour voler tous ceux qui y passoient, tant Européens que naturels du Pays, & il n'épargnoit pas même ce qui appartenoit à son pere. Il ne sortoit jamais que la nuit, & souvent il faisoit l'honneur à *Bosman* de le venir voir à des heures indûes. C'étoit par orgueil qu'il se tenoit ainsi enfermé de jour, ne voulant pas être vu du peuple, ni paroître en présence de son pere. Le second fils ressembloit beaucoup à son pere, & ne lui cédoit en rien pour l'honnêteté, ce qui obligeoit la plupart des Grands à lui faire la cour & à s'attacher à lui. *Bosman* ne doutoit pas aussi qu'après la mort du Roi il n'y eût une guerre civile dans le Royaume, que la plus grande partie ne manqueroit pas de vouloir mettre le second Prince sur le trône, à quoi l'ainé s'opposeroit infailliblement de tout son pouvoir, en employant même des forces étrangères. Il pensoit encore que les Européens prendroient en ce cas-là le parti du cadet, l'événement a justifié les conjectures de ce Voyageur. Les François, les Hollandois & les Portugais se réunirent pour établir ce Prince sur le trône au préjudice de son ainé. Si l'on en croit *Atkins*, il changea bientôt de caractère après son élévation. Il devint sombre, solitaire, débauché, & d'une grosseur monstrueuse. Il ne sortoit jamais de son Palais, où il se plongeait dans la mollesse & les plaisirs, sans autre compagnie que celle de ses femmes. *Atkins* dit que n'ayant pas fait au peuple le présent ordinaire à son avènement à la couronne, l'avarice l'engageoit à se cacher, pour se dispenser de cette libéralité. D'autres assuroient qu'il n'avoit pas reçu le Sabre d'Etat, & que par cette raison il se défioit de la fidélité de ses sujets.

Des Marchais nous apprend qu'en 1725 le trône de Juida fut rempli par un nouveau Roi, qui se nommoit *Amar*, & qui l'avoit emporté sur son frere ainé. Mais l'Auteur paroît se contredire à la page suivante, où il nous représente ce Prince gardant les pourceaux dans une Province éloignée. Il devoit donc être l'ainé, puisque suivant lui c'est l'ainé des fils que l'on élève dans une condition si basse. On pourroit aussi douter que ce fût un nouveau Roi qui occupoit le trône en 1725, & dont *Des Marchais* prétend avoir vu le couronnement, puisque *Smith* & *Snelgrave* semblent dire que le Prince qui regnoit en 1726 & 1727 regnoit déjà depuis plusieurs années. Ils conviennent que c'étoit un des plus gros hommes qu'ils eussent jamais vu. Mais nous parlerons de la révolution arrivée dans le Royaume de Juida par les victoires du Roi de Dahomé, après avoir dit un mot de l'Histoire naturelle du Pays (a).

La

(a) *Des Marchais* l. c. p. 41, 42, 49.

(*) Nous ne savons comment accorder *Bosman* avec ce que *Des Marchais* rapporte de la façon dont on élève l'héritier présomptif de la Couronne; le premier l'ayant vu à la Cour, à moins que l'on ne suppose que c'étoit un cadet que le peuple prenoit pour l'ainé.

SECTION
III.
*Histoire de
la Côte des
Eclaves.
Royaume
de Juida.*

*Enfans du
Roi de
Juida.*

SECTION III. La faison des pluies y commence au milieu du mois de Mai, & finit au commencement du mois d'Août. C'est une faison dangereuse & mal-faine, qui cause un grand nombre de maladies, tant parmi les habitans que parmi les Etrangers. La pluie tombe moins en gouttes que par torrens, & elle est aussi ardente que si elle avoit été chauffée au feu. Dans les lieux étroits l'air est si chaud qu'on étoufferoit, si l'on ne se faisoit rafraîchir continuellement

par de grands éventails destinés à cet usage (a).

Climat de Juida. La terre de tout le Royaume est rouge & très-fertile; il n'en faut d'autre preuve que les trois récoltes que l'on fait par an. Cependant les arbres sont rares depuis le bord de la Mer jusqu'au-delà de l'Euphrate, encore ne portent-ils point de fruit. Tout inutiles qu'ils sont ils ne laissent pas d'être respectés comme des Divinités. Peut-être que cette consécration des arbres est une ruse de politique, pour empêcher les habitans & les étrangers de les abattre, & pour les faire multiplier. A quelque distance de la mer on trouve des arbres fruitiers en abondance, des citronniers, des orangers, des tamarins, des guaves, des bananiers &c. Les palmiers & arbres de *Pardon* sont les plus communs. On tire de l'huile des premiers, & les autres sont principalement estimés, parceque leur bois est fort durable, & capable de prendre un beau poli; on fait du vin du fruit de cet arbre, mais les Naturels estiment plus leur biere que ce vin. Les Figuiers d'Europe qu'on y a plantés réussissent à merveille. *Bosman* assure que le Pays pourroit produire toutes sortes de fruits, de légumes & de racines. Il en fit l'essai en y semant des choux, des carottes, des raves, du persil &c. & tout réussit parfaitement. Il y a beaucoup d'Indigo, & l'Auteur est persuadé qu'on y pourroit cultiver les Canes de sucre avec succès (b). On y trouve aussi une espece de Cotonier, qu'on appelle *Polons*; il porte un duvet court à-la-vérité, mais d'une finesse admirable, qui étant bien cardé peut être employé à des ouvrages d'une beauté exquisite. Un Directeur Anglois en ayant fait faire une piece d'étoffe, il la fit teindre en écarlate, ce qui réussit si parfaitement, qu'il auroit été impossible de trouver une étoffe qui en approchât, soit pour la couleur, soit pour la finesse, soit pour la beauté & la force. Ce coton pourroit être employé dans la fabrique des chapeaux, qui seroient beaux, extrêmement légers & chauds (c). *Des Marchais* vante beaucoup un petit fruit rouge, dont il ne donne ni le nom ni la figure. Les pepins ressemblent assez à ceux de nos poires. Ce fruit étant mâché sans l'avalier, a la propriété d'adoucir ce qu'on peut mettre ensuite dans la bouche de plus aigre & de plus amer (d). Par-là il ressemble au Kola, dont *Bosman* parle dans la description de la Côte d'or. Les habitans se servent ordinairement de patates au-lieu de pain, & ils en ont une grande quantité; ils ont aussi des yames, mais ni en aussi grande quantité, ni aussi bonnes que sur la Côte d'or. On y trouve plusieurs sortes de petites feves & en grande abondance; il y en a entre autres une espece, qu'on appelle *Acraes*, dont les naturels font des gâteaux à l'huile, que ceux qui y sont accoutumés trouvent fort bons. Il y a aussi des oignons &

(a) *Philips*, p. 215.

(b) *Bosman* p. 420, 421

(c) *Des Marchais* i. c. p. 202.

(d) Le même p. 204.

du gingembre, mais peu (a). *Des Marchais* parle d'une espece de pois qui viennent d'un arbrisseau de dix-huit à vingt pouces de hauteur, & qui ressemblent fort aux pimentiers. Leur bois, leur écorce, leurs branches, leurs feuilles sont si semblables, qu'il est aisé de s'y tromper. Ces arbrisseaux ne fleurissent point, les pois sont renfermés dans une bourse ou membrane aussi forte qu'un parchemin, qui est placée sous la tige & entre les racines qui soutiennent l'arbrisseau & qui lui fournissent la nourriture. On trouve dans cette poche cent-vingt & jusqu'à cent-cinquante pois, faciles à cuire & à digérer, d'un très-bon goût, & qui ne diffèrent en rien de nos pois d'Europe (b).

Il y a à Fida trois sortes de Grains. Ils ont d'abord le petit *Milho*, ou Mayz, à la culture duquel ils s'appliquent principalement. On en plante deux fois l'année, mais beaucoup plus dans une saison que dans l'autre. Dans la bonne saison le Pays en est si plein, que l'on trouve à peine un sentier pour passer. Nonobstant cette prodigieuse abondance, ils en manquent au bout de l'année, tant le Pays est peuplé. Ils en vendent aussi beaucoup aux autres Pays, comme aux deux Popo, & à d'autres. Delà vient que dans une année stérile, ils sont exposés à une grande famine. On a vu que pendant ce tems-là des gens libres se sont vendus pour esclaves afin de ne pas mourir de faim; d'autres mettoient leurs esclaves en liberté, parcequ'ils ne pouvoient pas les nourrir. Un Capitaine Anglois chargea son Vaisseau d'esclaves pour des vivres, dont il se trouva bien pourvu (c).

Il y a ensuite le grand *Milho*, bon en son genre, mais les Negres n'en font point de pain; ils s'en servent pour brasser de la biere, desorte qu'on n'en seme pas beaucoup. La troisieme sorte ne croît pas comme l'autre sur de petits arbrisseaux, mais à peu près comme l'avoine en Europe. Le grain en est rougeâtre, & n'est parfaitement mûr que lorsqu'il a été sept ou huit mois en terre. On ne le mange point, mais on le mêle avec le grand *Milho* pour en faire de la biere, parceque les Negres croient qu'il la rend plus forte & plus nourrissante. Les femmes en font de très-bonne, & entre autre une sorte qui ne le cede en rien à la meilleure biere d'Europe. On paye deux ou trois sols pour le pot de la biere commune, mais on donne une écu pour le pot de celle-ci. Tout le monde, sans en excepter les esclaves, boit de la biere; leur eau qu'on tire des puits, passe pour mal-saine, parcequ'elle est extrêmement froide, car si l'on en veut boire quelques jours de suite on s'attire infailliblement la fièvre (d).

Quant aux Animaux, le Pays est trop peuplé & trop bien cultivé, pour donner retraite aux bêtes sauvages. Mais plus avant dans les montagnes on trouve des éléphants, des buffles, des tigres. Il y a des cerfs & des lievres à Fida, mais en petit nombre, qui descendent apparemment du haut du Pays. *Des Marchais* trouve que la venaison n'y est pas de si bon goût qu'en Europe, mais les habitans en sont dédommagés d'une autre maniere. Les bœufs, les vaches, les chevres, les moutons, les cochons & autres animaux domestiques, ne diffèrent en rien pour la figure de ceux de la Côte d'or, mais

(a) *Bosman* p. 419, 420.(b) *Des Marchais* l. c. p. 203.(c) *Bosman* p. 418.(d) *Bosman* p. 417 419.

SECTION

III.

Histoire de
la Côte des
Esclaves.Royaume
de Juida.

Oiseaux.

mais ils sont beaucoup plus gras & de meilleur goût, à cause qu'ils paissent dans d'excellentes prairies, & qu'ils ont de très bonne herbe. Ils ont des chevaux fort petits, fort peu propres à la fatigue, & indociles, ce qui vient peut-être de ce que les Negres ne les savent point dresser.

Le Pays est presque couvert d'Oiseaux sauvages, comme oies, canards, bécasses, poules pintades, coqs d'Inde, fort bons. Il y a une si grande quantité de tourterelles, qu'un bon tireur vouloit s'engager d'en tuer jusqu'à cent par jour. D'ailleurs il y a une infinité d'oiseaux, qui ne sont estimables que pour la beauté de leur plumage. L'oiseau couronné de Fida est moins beau que celui de la Côte d'or. Il y a encore des oiseaux de proie, & un si grand nombre d'autres, que plusieurs n'ont pas de nom, & qu'on ne les distingue que par leur couleur, leur grosseur, & quelques autres caractères.

Cause de la
Révolution
arrivée à
Juida.

Nous terminerons la description du Royaume de Juida, par une courte Relation de la guerre qu'ils ont eue avec le puissant & politique Roi de Dahomé, qui finit par la désolation de leur Pays & par la perte de leur liberté. Nous suivrons principalement *Snelgrave*, témoin oculaire de la plupart des événemens qu'il rapporte, & qui se trouva sur les lieux dans le tems de la Révolution (a). L'opulence des peuples, dont la fertilité du terroir, & un commerce florissant étoient les sources, avoit produit les effets ordinaires des grandes richesses. La mollesse & le luxe s'étoient glissés parmi ces gens autrefois si industrieux & si laborieux; la prospérité les avoit enorgueillis, les plaisirs les avoient amollis, l'aïse & l'indolence les avoient subjugués. Tout cela excita le Roi de Dahomé à entreprendre une conquête aussi aisée qu'avantageuse. Le Roi de Juida étoit monté sur le trône à l'âge de quatorze ans, il laissa entièrement le gouvernement de l'Etat entre les mains des Grands, & se livra aux femmes, aux plaisirs & à la mollesse. Les Grands avoient pris tant de goût à l'exercice de l'autorité, qu'ils ne négligeoient rien pour flatter les passions du Prince, & pour l'entretenir dans les dispositions naturelles. Il avoit plus de trente ans quand la révolution arriva en 1727, mais il étoit si éloigné de se mêler des affaires de l'Etat, qu'il se livroit à la volupté plus que jamais, entretenant plusieurs milliers de femmes, sans permettre presque à aucun homme d'approcher de lui.

Tel étoit l'état des choses dans le Royaume de Juida, lorsque le Roi de Dahomé, dont les Etats étoient situés fort avant dans l'intérieur du Pays, envoya un Ambassadeur au Roi de Juida, pour lui demander la liberté du commerce sur la côte, offrant de lui payer les droits qu'il avoit coutume de prendre sur tous les esclaves qu'on transportoit. On lui refusa sa demande avec hauteur, & il résolut de s'en venger à la première occasion. Le Roi de Juida méprisa tellement ses menaces, que dans une audience qu'il donna à *Snelgrave*, il lui dit que si le Roi de Dahomé entreprenoit de l'attaquer, „ il ne le traiteroit pas selon leur coutume, qui est de couper la tête à un „ ennemi qui tombe entre les mains du Vainqueur, mais qu'il lui conserveroit la vie, pour le faire servir aux plus vils offices”. Que l'événement fut différent! Mais qu'il répondit bien à l'imprudence & à la foiblesse de cet aveugle Monarque!

Tru-

(a) *Snelgrave*, Relat. de Guinée, *passim*.

Trudo Audati, Roi de Dahomé, étoit un Prince courageux & grand politique, qui en fort peu d'années avoit poussé ses conquêtes du côté de la Mer jusqu'au Royaume d'Ardra, qui confine à celui de Juida, dans l'intérieur des terres. Il se proposa alors de demeurer tranquille pour assurer ses conquêtes. Mais un nouvel incident lui fit bientôt reprendre les armes. Le Roi d'Ardra avoit un frere, Prince de grande espérance, nommé *Hussar*, qu'il avoit fort maltraité. *Hussar*, irrité des injustices de son frere, & ne se trouvant pas assez appuyé pour se faire un Parti dans le Royaume, eut recours à *Trudo Audati*, à qui il fit offrir une somme considérable s'il vouloit le venger des insultes qu'il avoit reçues. Il n'en fallut pas davantage à un Prince ambitieux & politique, il prit le parti de *Hussar* avec la même chaleur que l'amitié & la compassion auroient pu inspirer. Le Roi d'Ardra eut bientôt connoissance de ses desseins, & pour parer à l'orage qui le menaçoit il s'adressa au Roi de Juida, à qui il fit représenter qu'il étoit de leur intérêt commun de s'opposer aux entreprises de *Trudo Audati*. Mais le Roi de Juida étoit trop plongé dans la mollesse pour faire réflexion sur le danger que courroit son voisin, & sur ce qu'il avoit lui-même à craindre. Le Roi de Dahomé entra dans le Pays d'Ardra, tailla en pieces l'armée du Roi, qui étoit de cinquante-mille hommes, & fit le Roi prisonnier. Cet infortuné Monarque eut d'abord la tête tranchée en présence du Vainqueur, suivant la barbare coutume de ces peuples.

Il y avoit alors à la Cour d'Ardra un Facteur Anglois, nommé *Bulfinch Lamb*, que le Gouverneur de la Compagnie d'Afrique avoit envoyé pour régler quelques comptes avec le Roi. Ce Prince l'avoit arrêté pour ce qui lui étoit dû, & il resta prisonnier environ deux ans, pendant lesquels il fut traité avec beaucoup de douceur. On le présenta au Roi de Dahomé, qui fut surpris & charmé de voir un Blanc; il le reçut fort gracieusement, & bientôt après lui accorda une maison, des femmes, & des domestiques. Il demeura environ trois ans avec ce Prince, qui le renvoya alors avec un présent considérable, tant en or qu'en esclaves. Durant son séjour auprès de ce conquérant, il tâcha de le dissuader du dessein d'envahir Juida, il lui représenta que ce Royaume étoit fort puissant & très-peuplé, que les habitans étoient accoutumés aux armes à feu, que les Européens, qui avoient de grandes liaisons de commerce avec eux, ne manqueroient pas de prendre leur parti. Après le départ de *Lamb*, le politique *Audati* apprit par ses espions les divisions, la mollesse & l'indolence qui regnoient dans le Royaume de Juida. Il se détermina alors à ne plus différer l'invasion qu'il projettoit.

Il commença par attaquer la partie du Pays la plus septentrionale, où il envahit commandoit un Seigneur nommé *Appragagh*, qui en étoit Gouverneur héréditaire. *Appragagh* envoya d'abord demander du secours au Roi, mais les ennemis qu'il avoit à la Cour, & qui ne cherchoient que sa perte, empêchèrent le Roi de se rendre à ses instances. Se voyant abandonné, il se soumit au Roi de Dahomé, & cela lui valut de la part du vainqueur des conditions avantageuses. La conquête de cette Province facilita à *Audati* l'entrée dans le cœur du Royaume, & même jusqu'à *Sabée* ou *Xavier*, la Capitale, n'y ayant rien qui pût l'arrêter qu'une riviere qui coule au Nord de la ville.

SECTION III. ville. Le Roi de Dahomé fit camper son armée sur le bord, de cette ri-
Histoire de viere, ne doutant point qu'on ne lui en disputât le passage: en quoi il fut
La Côte des trompé, les lâches & efféminés habitans de Juida, se fiant sur leur grand
Esclaves. nombre & sur leurs Divinités, crurent toutes les autres précautions inutiles.
Royaumes Ils se contenterent de venir le matin & le soir sur le bord de la riviere offrir
de Juida. un sacrifice au Grand Serpent, après quoi ils s'en retournerent, fortement
 persuadés que c'étoit un moyen efficace d'arrêter les progrès de l'ennemi.

Le Roi de Dahomé commença par un trait de politique, il fit dire aux Européens, que s'ils demeuroient neutres, ils pouvoient être assurés non seulement d'être bien traités, mais qu'il rendroit leur commerce plus avantageux, en ôtant les impôts dont le Roi de Juida les avoit chargés, mais que s'ils prenoient parti contre lui, ils devoient s'attendre à tout son ressentiment. Cette déclaration leur donna beaucoup d'inquiétude & les embarrassa extrêmement; ils penserent d'abord à se retirer dans deux Forts à trois milles de la côte de la mer, & d'y attendre l'issue de la guerre. Mais ne doutant pas que le Roi de Juida ne vît cette retraite de mauvais œil, comme capable de décourager ses sujets, ils se déterminèrent à rester dans la ville.

Trudo Audati, voyant que le passage de la riviere n'étoit défendu que par les serpens, envoya deux-cens soldats pour tenter le passage à gué. Ils n'y trouverent aucune opposition, passerent & marcherent hardiment vers la ville au son de leurs instrumens de Musique. Le Roi de Juida apprenant leur approche, prit la fuite & se retira avec ses Femmes & sa Cour dans une Isle du côté de la mer, séparée de la terre-ferme par une riviere. Il y eut des milliers de ses sujets qui n'ayant pas de canots, se noyerent en voulant passer à la nage; outre cela il y en eut une infinité, qui s'étant cachés dans les buissons, périrent ensuite par la famine & par l'épée. Les gens du Roi de Dahomé, qui étoient entrés dans Sabée sans trouver de résistance, mirent le feu au Palais, & donnerent avis à leur Roi de tout ce qui s'étoit passé. Il fit passer la riviere à toute son armée, & se convainquit de ce qu'il n'auroit pu croire s'il ne l'eût vu, que toute une Nation avoit abandonné à l'ennemi liberté & biens, femmes, enfans & Dieux sans coup férir. Du reste les Dahomés n'eurent pas pour les serpens le même respect que ceux de Juida. Comme ils étoient en grand nombre, & que c'étoit une espece d'animaux domestiques, les vainqueurs en trouverent plusieurs dans les maisons; ils les prenoient par le milieu du corps, & leur disoient, *si vous êtes des Dieux, parlez & sauvez-vous*; les pauvres serpens ne pouvant répondre, les Dahomés leur coupoient la tête, leur fendoient le ventre, les faisoient griller, & les mangeoient.

Au commencement de l'année 1730, *Snelgrave* trouva le malheureux Roi de Juida dans la misérable Isle où il s'étoit sauvé à l'approche du Roi de Dahomé. C'est-là qu'il vivoit pauvrement dans un lieu stérile & qui ne produit rien. *Snelgrave*, touché de son infortune, lui envoya un présent, que le Prince fugitif reçut avec plaisir, & en retour il envoya au Capitaine une chèvre, qui étoit ce qu'il avoit de meilleur à donner. Il avoit auprès de lui un de ses principaux Cabociers ou Seigneurs de sa Cour, qui ne l'avoit point abandonné, & avoit préféré son devoir à tous les avantages qu'il auroit pu espé.

espérer en se foumettant au Vainqueur, & en abandonnant son légitime Sou-
verain. Exemple de fidélité bien rare dans un Courtisan. D'ailleurs tout le
Royaume avoit subi le joug.

Après s'être mis en possession de la Capitale de Juida, & avoir reçu les
hommages de tous les Grands, *Audati* s'en retourna pour achever la con-
quête d'Ardra, & pour pousser la guerre qu'il avoit avec le Roi des J-oe,
allié de celui de Juida. Quelques pertes que ce conquérant fit, & l'humeur
inquiète d'un Facteur Européen à Jacquin, penferent causer une nouvelle ré-
volution à Juida, & rétablir le Roi légitime sur le Trône. Lorsqu'au mois
de Juillet 1729 le Gouverneur *Wilson* partit de Juida, il laissa en sa place un
certain *Testefole*; c'étoit un Etranger, mais on ne fait pas bien de quelle
nation. Il avoit demeuré pendant plusieurs années dans le Pays, & avoit
de l'expérience, mais il étoit fort inférieur pour la prudence & la conduite
à son prédécesseur. Quoiqu'il eût été souvent au camp du Roi de Dahomé,
où il avoit toujours été traité fort civilement, il se persuada que ce Prince
étoit fort affoibli par les pertes qu'il avoit faites, & par la trop grande é-
tendue de ses conquêtes, desorte qu'il forma un projet qui causa sa perte,
& pensa ruiner l'établissement des Anglois à Juida. Il communiqua au Roi
de Popo le dessein qu'il avoit de remettre celui de Juida sur le Trône, & ce
Prince l'y confirma. Depuis la révolution le commerce entre Popo & Jui-
da avoit été interrompu; rien ne pouvoit donc être plus agréable au Roi
de Popo, qu'un projet qui tendoit au rétablissement de celui de Juida, &
du commerce entre les deux Nations. Il promit donc à *Testefole* un puis-
sant secours. Il leva une armée de cinq-mille hommes, auxquels le Roi
de Juida joignit tout ce qu'il avoit de ses propres sujets, & ce Prince se
vit à la tête de quinze-mille hommes avec *Ossue* son fidele Cabocier. Le
Roi de Dahomé s'occupoit en attendant à rebâtir ses villes, & à regler
les affaires d'Ardra. Il fut assez longtems avant que d'être informé de
ce qui se passoit, & il fut extrêmement surpris qu'un Prince qui avoit
eu si peu de soin de défendre ses Etats, entreprît de les reconquérir
par la force des armes. Il ne se trouvoit pas en situation de soutenir
une nouvelle guerre, il avoit perdu un grand nombre de ses meilleurs
soldats, pendant le séjour que les J-oes avoient fait dans son Pays, &
dans une bataille contre eux; d'ailleurs il avoit depuis peu envoyé une
armée dans le cœur du Pays, pour y enlever des esclaves. Dans cette
perplexité, il s'avisa d'un stratagème, aussi-bien imaginé que le succès
en fut heureux. Il fit armer un grand nombre de femmes comme de
soldats, il les partagea en compagnies, à chacune desquelles il donna des
Officiers, des drapeaux, & des tambours. Ensuite il fit marcher son ar-
mée, mais il eut la précaution de placer les femmes à l'arrière-garde, pour
mieux tromper l'ennemi, & pour que les hommes soutinssent le premier
choc de ceux de Juida. Lorsque cette armée parut, elle jeta la consterna-
tion dans le camp du Roi de Juida, où l'on ne s'attendoit point, sur le té-
moignage de *Testefole*, à voir tant de Dahomés, ce qui ne pouvoit qu'ef-
frayer des gens timides & lâches. Ils abandonnerent leur Roi, malgré tous
les efforts qu'il fit pour les arrêter; ce Prince fut contraint de se sauver
une seconde fois dans son Isle inculte. Quelque tems après *Testefole* fut fait

SECTION
III.Histoire de
la Côte des
Esclaves.Royaume
de Juida.Entrepris
pour réta-
blir le Roi
de Juida.

SECTION III.
Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida.

prisonnier chez un Officier François; les Dahomés le conduisirent pieds & poings liés à leur Roi, qui lui fit souffrir les plus cruels tourmens, & le fit mourir enfin, punition qu'il avoit justement méritée par son imprudence & par son procédé peu respectueux envers le Roi de Dahomé (*). C'est ainsi que le Royaume de Juida, autrefois si puissant, est resté jusqu'à présent une Province de celui de Dahomé, étant gouverné par un Viceroy; mais d'ailleurs on a laissé aux habitans le libre exercice de leur ancienne Religion, leurs Loix & leurs Coutumes. Le sort de ce Royaume fournit une belle leçon à tous les Etats commerçans, & leur apprend à ne pas laisser glisser le luxe, qui suit naturellement les grandes richesses parmi, leurs peuples. Il peut, comme l'observe un judicieux Auteur, polir les mœurs, mais en même tems il affoiblit l'esprit, & lui inspire un faux goût. Le luxe peut introduire des Arts, & contribuer à perfectionner les Sciences; mais il énerve infailliblement le génie, ruine les mœurs, porte en même tems à l'avarice & à la profusion, étouffe le zèle pour le Bien public & l'amour de la Patrie, borne nos vues à ce qui peut satisfaire nos passions déréglées, & aux moyens qui peuvent fournir à nos plaisirs, aux dépens de l'honneur, de la probité, de la liberté, de la Religion, en un mot de tout ce qui peut ou doit être le plus cher à l'homme.

Politique, Forces & Mœurs des Dahomés. Portrait de leur Roi

Nous finirons cette Section en rapportant quelques particularités touchant le Roi de Dahomé (†). Quand ses soldats entrèrent dans Sabée, ils furent tout

(*) Dans toutes les occasions il traitoit fort mal les Dahomés qui venoient au Fort Anglois, & il se laissa même assez aveugler par la passion pour faire attacher un jour au bâton du Pavillon & fouetter un des principaux. On dit même que sur ce que celui-ci se plaignit d'un traitement si indigne, *Testefole* lui répondit comme un enragé qu'il en feroit autant à son Roi, s'il étoit en son pouvoir. Le Roi l'ayant appris en fut irrité au dernier point: „ Il faut, *dit-il*, que cet homme-là soit bien mal-intentionné pour nous, & d'un bien mauvais caractère. pour avoir sitôt oublié les obligations qu'il nous a, & ce que nous avons fait pour lui.”

(†) Comme *Snelgrave* est le seul Auteur qui nous ait fait connoître ce Prince, nous rapporterons d'après lui tout ce que l'on fait de ce puissant Monarque. La situation de son Royaume est inconnue, étant fort avant dans le Pays, au Nord d'Ardra.

[Il est surprenant que nos Auteurs aient oublié que leur compatriote, *Guillaume Smith* dans son *Voyage de Guinée*, rapporte diverses particularités curieuses, & qu'on y trouve une Lettre de ce *Bullfinch Lamb*, dont il a été parlé plus haut, dans laquelle on trouve diverses choses très-curieuses. Nous rapporterons dans cette remarque ce qu'il y a de particulier pour suppléer à l'omission de nos Auteurs. *Smith* (1) en parlant de la prise de la ville de Sabée, dit que les Comptoirs furent pillés, & tous les Blancs faits prisonniers, & conduits au camp à Ardra, où le Roi de Dahomé étoit alors. Que sur les plaintes que lui fit le Gouverneur Anglois, ce Prince répondit que son Général avoit passé ses ordres. Il les renvoya ensuite, comme *Snelgrave* le raconte. *Smith* ajoute seulement que quelques jours après ces Messieurs étant en route passèrent par Sabée. Le Général Dahomé les ayant aperçus, sans égard pour les ordres de son Roi, mit le feu à leurs Comptoirs devant eux. Il fit plus, pour apprendre à la jeunesse de son armée à ne pas épargner le sang dans le pillage, il ordonna à tous les garçons de son camp, dont quelques-uns n'avoient pas plus de sept ou huit ans, de couper la tête à tous les prisonniers âgés ou blessés qui ne pouvoient être vendus. *Lamb* dans sa Lettre, datée du Palais, de Dahomé le 27 Novembre 1724 parle du Roi comme d'un Prince également puissant & riche; il dit (2) qu'il étoit très-fourni de quantité de Vaiselle d'or en œuvre & de toutes sortes de richesses, aussi bien que de beaux habillemens, chapeaux, bonnets &c de toute espece; qu'il avoit abondance de

(1) *Smith*, nouveau Voy. de Guinée. T. II. p. 127, 128. (2) Le même p. 90. & suiv.

tout interdits en voyant quelques Blancs, & n'osèrent s'approcher d'eux, SECTION I
 n'ayant jamais rien vu de semblable. Mais s'étant assurés que c'étoient des III.
 hommes semblables à eux, à la couleur près, ils n'eurent plus pour eux le *Histoire de*
 même respect; ils se saisirent de *Duport*, le Gouverneur Anglois, qu'ils *la Côte des*
 fouillèrent & à qui ils prirent tout ce qu'il avoit dans ses poches, & l'emme- *Esclaves.*
 nerent au camp du Roi, avec les autres Blancs tant Anglois que François, Hol- *Royaume*
 landois & Portugais. De ce nombre fut *Jérémie Tinker*, qui venoit de remet- *de Juida.*
 tre la direction des affaires des Anglois à *Duport*, dans le dessein de s'em-
 barquer pour l'Angleterre. Il n'y eut que le Sr. *Pereira* qui eut le bon-
 heur de se sauver de Sabée, & de gagner le Fort des François. Le lende-
 main ils furent envoyés au camp, à quarante milles de Sabée. En y arri-
 vant, on mit chaque Nation à part, & ainsi séparés ils furent au commen-
 cement assez mal à leur aise. A la fin ils furent conduits devant le Roi, qui
 eut la bonté de dissiper leurs appréhensions touchant les suites de la guerre,
 & leur promit qu'ils n'auroient pas sujet d'avoir du regret de la révolution
 arrivée à Juida. Il les remit ensuite en liberté, & les renvoya au Fort des
 Anglois & des François. Il fit présent aux principaux de quelques esclaves,

marchandises dont il ne lui manquoit aucune; qu'il donnoit les bujis comme de la pouf-
 siere, & distribuoit les liqueurs comme de l'eau. Qu'il étoit extrêmement vain & présump-
 tueux, & je crois en effet, *ajoute-t-il*, qu'il est le Roi le plus riche & le plus grand guer-
 ,, rier dans cette partie du Monde; on doit s'attendre qu'il subjuguera tôt ou tard la plus
 ,, grande partie des Pays voisins du sien. Il a déjà pavé les environs de ses deux princi-
 ,, paux Palais avec des crânes de ceux qu'il a défaits à la guerre, chacun de ces Palais est
 ,, plus grand en circonférence que le Parc de St. James à Londres, qui a un mille & de-
 ,, mi de tour." Ce Prince se promenoit souvent dans un bel Estrapontin garni de pi-
 liers dorés & de rideaux. Il faisoit de fréquens voyages pour quelques autres Palais éloi-
 gnés de quelques milles de celui où étoit *Lamb*, & on lui dit qu'il y en avoit onze. Le
 Roi avoit vingt-cinq pieces de canon, dont quelques-unes pesoient plus de mille livres.
 ,, On croiroit, dit *Lamb*, que cette artillerie y a été portée par le Diable; car cet endroit
 ,, est à plus de deux-cens milles de *Whidah*, & pour le moins à cent-soixante d'*Ardra*.
 ,, Sa Majesté prend un plaisir infini à en faire deux fois une décharge générale tous les
 ,, jours de marché, & travaille actuellement à monter le canon sur des affûts. On peut
 ,, dire en effet que ce Prince a beaucoup de bon-sens, & même beaucoup plus qu'aucun
 ,, de sa Nation, cependant sa passion dominante est pour les amusemens & les bagatel-
 ,, les. . . . Il aime beaucoup à regarder dans un Livre, & il porte ordinairement dans
 ,, sa poche un Livre Latin de Prières, qu'il a pris au Mulâtre Portugais; & toutes les fois
 ,, qu'il veut refuser quelque grace qu'on lui demande, il feuillette ce Livre avec beaucoup
 ,, d'attention, comme s'il y entendoit quelque chose. Il se plait aussi beaucoup à griffon-
 ,, ner sur le papier, & il m'envoie souvent de ses Lettres, mais qui sont toujours accom-
 ,, pagnées d'un Interprete, avec un bon flacon de liqueur, & un grand *Cabefs* ou deux...
 ,, Il a pour le moins deux-mille femmes, qui sont entretenues ici avec beaucoup plus de
 ,, magnificence que chez aucun autre Roi Negre, & elles n'ont autre chose à faire que le
 ,, service de la Maison ou plutôt du Palais du Roi, qui est aussi grand qu'une petite ville
 ,, Elles vont par troupes de cent-soixante ou deux-cens avec de petits pots à la main pour
 ,, chercher de l'eau; & elles ont tantôt de riches corsets de soie, qu'on appelle *Arsé-*
 ,, *Clouts*, tantôt de belles robes d'écarlate, avec de grands colliers de corail de trois ou
 ,, quatre rangs autour du col. Leurs conducteurs sont habillés en velours, tantôt cra-
 ,, moisi, tantôt bleu, verd &c. & portent des bâtons d'argent dorés. Au reste ce Pays
 ,, est très-sain, étant fort élevé & rafraîchi tous les jours par des vents agréables. Sa si-
 ,, tuation est fort belle, il a la vue sur le grand *Popo*, quoique fort éloigné delà, & l'on
 ,, n'y est point du tout incommodé des cousins". Nous avons dû faire plaisir au Lecteur
 en rapprochant cette Relation de celle de *Snelgrave*. REM. DU TRAD.]

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

ves, & il les assura qu'aussitôt qu'il auroit bien assuré & réglé ses conquêtes, il vouloit faire fleurir le Commerce, & qu'il auroit particulièrement égard à leurs intérêts.

Snelgrave, ayant passé quelques jours avec les Anglois & les François à Juida, alla à Jacquin, qui est à sept lieues environ de Juida, en tirant vers l'Est. Le district de cette ville s'étend environ trois milles le long de la côte; il y a -là une bonne rade. Ce port avoit toujours été franc pour le Royaume d'Ardra; il y avoit un Gouverneur héréditaire, qui payoit tribut au Roi d'Ardra. Dès que le Roi de Dahomé se fut rendu maître d'Ardra, le Seigneur de Jacquin ne manqua pas de lui faire ses soumissions, & de lui offrir le tribut qu'il avoit coutume de payer au Roi précédent, ce qui fut promptement accepté. Le politique *Trudo Audati*, ayant ravagé, pillé & ruiné les autres Pays qu'il avoit conquis, se flatta que les habitans de Jacquin lui seroient d'une grande utilité pour former ses sujets au Commerce. Il s'étoit ouvert un passage libre à la mer, mais sans la connoissance du Commerce, tout le sang qu'il avoit répandu ne pouvoit contribuer en rien à rendre ses sujets plus riches & plus heureux. Les habitans de Jacquin avoient toujours été les rivaux de ceux de Juida sur cet article; après la ruine de ceux-ci, le Commerce qui avoit été ci-devant entre les mains des deux peuples, pouvoit rester à ceux de Jacquin seuls, ou pour mieux dire aux Dahomés, qui conserveroient toujours le droit de conquête sur les ports, & par conséquent la plus grande part dans le Commerce. Telles étoient les vues de ce Prince habile, en dépouillant les uns du Commerce, pendant qu'il protégeoit les autres, & les maintenoit dans leurs privilèges, pour favoriser l'industrie.

Le Roi de Dahomé ayant fait inviter *Snelgrave* de venir à son camp, ce Capitaine se détermina à y aller, accompagné de plusieurs autres personnes. Ils furent portés dans des hamacs, y ayant six Negres qui se relevoient tour-à-tour pour chacun. Le Pays qu'ils traversèrent leur parut beau & agréable, mais tout y portoit des marques sensibles de la défolation que la guerre y avoit fait éprouver à ces pauvres peuples. On y voyoit par-tout les tristes débris des villes & des villages, & les campagnes couvertes des os de ces malheureuses victimes de l'ambition & de l'avarice. Quand nos voyageurs furent arrivés à un demi-mille du camp, il vint un Exprès de la part du Roi pour les féliciter de leur arrivée, & leur conseiller de se vêtir proprement. S'étant avancés à une petite distance du camp, ils trouverent un des principaux Officiers, que les Negres nommoient le Grand Capitaine; il les reçut d'une façon fort extraordinaire, il vint accompagné de soldats qui portoient des fusils, des épées nues, des boucliers & des drapeaux. Ils firent tant de contorsions & de grimaces ridicules, qu'on avoit de la peine à s'empêcher de rire, au moins *Snelgrave* & sa compagnie en furent embarrassés. Leurs actions parurent encore plus énigmatiques. Le Capitaine s'approcha d'eux avec quelques-uns de ses Officiers, l'épée nue à la main; tantôt ils leur en rafoient la tête, tantôt ils leur en présentoient la pointe à l'estomac, en dansant & sautant autour d'eux. Enfin, après que cela eut duré quelque tems, le Grand Capitaine prit un air plus posé, il les félicita encore au nom du Roi, & but à leur santé avec de vin de Palmier, & eux de leur côté burent

à celle du Roi; ensuite il les conduisit avec ses cinq-cens soldats, accompagnés de leurs instrumens de Musique.

Le camp étoit proche d'Assém, Capitale du Royaume d'Ardra, qui n'étoit alors qu'un monceau de ruines. L'armée campoit sous des tentes faites de branches d'arbres & couvertes de chaume, de la figure à peu près de nos ruches, mais chacune assez grande pour contenir dix ou douze soldats. Quand le Capitaine eut mis les Européens dans la tente préparée pour eux, il laissa une Garde & alla rendre compte au Roi de sa commission. Leur tente étoit au milieu d'une grande cour palissadée tout autour, & pour empêcher la foule de les incommoder le Roi fit défendre, sous peine de la vie, de s'assembler aux environs. Cela leur fit plaisir en voyant que le Roi s'intéressoit à leur sûreté & à leur conservation. Ils dînèrent donc à leur aise de ce côté-là, mais ils furent incommodés d'une si prodigieuse quantité de mouches, qu'ils avoient de la peine à mettre un morceau dans la bouche sans qu'il y entrât de cette vermine. Peu après le dîner, le Capitaine les fit prier de se rendre à la porte du Roi. En y allant ils virent deux grands charniers, chargés de têtes de morts: leur Interprete leur dit que c'étoient celles de quatre-mille gens de Juida, qui avoient été sacrifiés en trois semaines par les Dahomés à leurs Divinités, ce qui inspira de l'horreur & de l'étonnement à nos Européens. On les conduisit à la porte du Roi, qui n'étoit que l'entrée d'une grande cour, fermée de palissades, où il y avoit plusieurs maisons bâties de terre. On les fit asseoir sur des chaises qu'on avoit apportées pour eux, & un Officier leur présenta de la part du Roi des vaches, des moutons & des chevres, à quoi il ajouta un compliment, que comme ce Prince se trouvoit dans un camp, c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire pour le présent. Ils ne virent point alors le Roi, mais quand ils sortirent de la cour, ils apperçurent quarante hommes bien faits & d'un air déterminé, rangés en file, avec des fusils sur l'épaule & de larges épées à la main. Ils avoient autour du col des colliers de dents de morts, qui leur descendoient jusqu'à la ceinture par devant & par derrière. L'Interprete leur dit, que c'étoient les Héros ou les Braves du Roi, ceux qui avoient tué de leur main le plus d'ennemis, & que pour récompense de leur valeur il leur étoit permis d'enfiler les dents des morts & de les porter au col. *Snelgrave* pria l'Interprete de leur dire de sa part, qu'il voyoit bien que c'étoit-là une compagnie de braves gens. Ils furent si charmés de ce compliment, qu'ils y répondirent avec la même civilité, en faisant entendre aux Européens qu'ils avoient aussi beaucoup d'estime pour les Blancs.

Le lendemain le Roi leur fit dire par un Officier qu'ils alloient avoir audience incessamment. Ils furent conduits dans la même cour que la veille, & y trouverent le Roi assis sur une chaise dorée, qu'il avoit prise au Roi de Juida. Trois femmes tenoient au dessus de sa tête de grands parasols pour le garantir du Soleil, & il y en avoit quatre autres debout derrière sa chaise, qui avoient le fusil sur l'épaule. Elles étoient fort bien mises de la ceinture en bas, mais tout le haut du corps étoit nud, selon la coutume du Pays. Elles avoient au bras des anneaux d'or de grand prix, & autour du cou & dans leurs cheveux des bijoux du Pays, qui sont des cristaux de diverses couleurs que l'on apporte de l'intérieur des terres. Cette espece d'ornement est aussi estimé des Negres, que les diamans le sont des Européens.

Le

SECTION

III.

Histoire de

la Côte des

Eslaves.

Royaume

de Juida.

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

Le Roi avoit sur lui une robe à fleurs d'or qui lui descendoit jusqu'à la cheville du pied, sur la tête un chapeau d'Europe bordé d'or, & des sandales aux pieds. Quand nos Européens furent environ à dix pas de lui, on leur fit signe de s'arrêter. Alors le Roi ordonna à l'Interprete de leur dire de sa part, qu'il étoit bien aise de les voir arrivés en bonne santé; & après avoir assuré *Snelgrave* de sa protection, il leur ordonna de s'asseoir; il but à leurs santé, & ils burent à la sienne. Le soir du jour de leur arrivée au camp, on y avoit amené dix-huit-cens captifs d'un Pays qu'ils appellent *Tuffoe*, qui est à six journées de chemin d'Ardra.

Pendant que le Roi de Dahomé étoit occupé à la conquête de Juida, ces peuples avoient attaqué cinq-cens de ses soldats, qu'il avoit détachés pour servir d'escorte à douze de ses femmes qu'il envoyoit au Pays de Dahomé, avec quantité de riches effets. Les *Tuffoes* avoient défit l'escorte, tué les femmes, & s'étoient emparés de tout le butin. Le Roi, sensible à cet outrage, n'eut pas plutôt achevé la conquête de Juida, qu'il envoya une partie de son armée contre ces pillards, qui furent mis en déroute, & sur lesquels on fit les prisonniers qu'on avoit amenés. Pendant que *Snelgrave* & ses compagnons étoient avec le Roi, il ordonna qu'on amenât ces captifs. La vue de ces malheureux, qui alloient être sacrifiés, ne pouvoit qu'exciter la pitié, quoique leur crime fût de nature à ne la mériter guere. Le Roi en choisit lui-même un grand nombre pour les sacrifier à sa Fetiche; il réserva les autres pour esclaves, qu'il destina à son service, ou à être vendus aux Européens. Tous les soldats qui avoient été de cette expédition, furent récompensés de leurs services; les Officiers qui recevoient les captifs de leur main, leur payoient en Couris la valeur de vingt schelings pour chaque homme, & dix pour une femme. Les soldats avoient aussi apporté plusieurs milliers de têtes de morts, pour lesquelles on leur donnoit encore certaine somme.

Pendant tout le tems que le Roi fut dans la cour, les principaux Seigneurs étoient tous prosternés par terre, sans oser approcher de la chaise du Roi plus près de vingt pieds. Quand ils vouloient dire quelque chose à ce Monarque, ils commençoient par baiser la terre, ensuite ils le disoient tout bas à une vieille femme, qui venoit le communiquer au Roi, & après avoir reçu sa réponse venoit la leur apprendre. Ce Prince fit présent à ses Officiers & aux personnes de sa Cour de plus de deux-cens captifs. A mesure que quelqu'un d'eux en recevoit, un Officier le crioit à haute voix, & la populace répétoit d'abord ce qu'il venoit d'annoncer. La dernière cérémonie dont l'Auteur fut témoin, lui parut la plus singulière. Il entra dans la cour deux Negres avec une grande cuve, qui tenoit pour le moins six gallons d'Angleterre, ou vingt-quatre pintes de Paris, toute pleine de froment mondé & bouilli; ils la posèrent à terre, & s'étant mis à genoux, ils se mirent à manger avec tant d'activité & de vitesse, que tout fut dépêché au bout de quelques minutes. L'Interprete dit à *Snelgrave* qu'ils étoient accoutumés à cet exercice, mais qu'ils ne vivoient pas longtems; que cependant après leur mort ils étoient d'abord remplacés dans ce métier, dont le but est uniquement de divertir le Roi.

Nos Européens s'étant retirés dans leur tente, dînèrent. A peine avoient-ils

Ils fini qu'ils virent entrer le frere du Seigneur de Jacquin (qui étoit venu avec eux) tout ému & effrayé. En venant les trouver, il avoit vu un grand nombre des malheureux Tuffoes qu'on alloit sacrifier; leurs cris & leurs lamentations l'avoient si fort touché, qu'elles l'avoient mis dans cet état. Car rien ne fait plus d'horreur aux habitans des côtes & ne les révolte davantage que la barbare coutume des Nations de l'intérieur du Pays de sacrifier des hommes, & de manger ensuite leurs corps. Quand *Snelgrave* reprocha à ceux de Juida de s'être laissé subjugué par des Barbares comme les Dahomés, ils lui répondirent qu'il ne leur étoit pas possible de faire tête à de pareils Cannibales. Il leur dit là-dessus que c'étoit la même chose pour un corps mort d'être dévoré par ceux de son espece ou par des vautours, mais ils haussèrent les épaules, en disant qu'ils ne pouvoient soutenir la pensée d'être mangés par des hommes.

Quelques-uns des Européens eurent l'étrange curiosité d'aller voir le sacrifice, & c'est à eux que nous sommes redevables de la relation de la maniere dont se fait cette inhumaine cérémonie. La premiere victime qui se présenta fut un Negre de bonne mine, qui pouvoit avoir cinquante à soixante ans; il avoit les mains liées derrière le dos, & ne faisoit paroître ni crainte ni douleur, toute sa contenance annonçoit de la fermeté & du courage. Un Sacrificateur lui mit la main sur la tête, en prononçant quelques paroles de consécration; ensuite il fit un signal à un homme qui se tenoit derrière la victime, & qui d'un coup de sabre lui emporta la tête, ce qui fit jeter à tout le peuple un cri d'admiration. La tête fut jettée sur l'échaffaud, & le corps, après avoir resté quelque tems par terre pour en faire égoutter le sang, fut emporté & jetté dans un endroit proche du camp. L'Interprete dit à *Snelgrave* que la tête étoit pour le Roi, le sang pour leur Fetiche, & le corps pour le peuple. Nos gens virent encore sacrifier plusieurs autres personnes de la même maniere, & ils remarquerent que tous les hommes avoient l'air hardi & indifférent, mais les cris des femmes alloient jusqu'au cœur. Quand le sacrifice fut fini, un Colonel Dahomé s'approcha de *Snelgrave*, & lui demanda ce qu'il en pensoit? L'Anglois répondit qu'il étoit étonné qu'ils sacrifiasent tant de gens, dont ils auroient pu tirer un profit considérable, s'ils avoient voulu les vendre. Le Colonel répondit que ç'avoit été de tout tems la coutume de leur Nation, „ après leurs victoires, „ d'offrir à leur Dieu un certain nombre de captifs, que le Roi choisissoit „ lui-même, parcequ'ils étoient persuadés que s'ils manquoient à s'acquitter „ de ce devoir, ils ne devroient plus s'attendre à en recevoir aucune assistance, ni à réussir dans leurs entreprises. Enfin il alléguâ toutes les conquêtes qu'ils avoient faites depuis quelques années, sans avoir jamais été vaincus, comme une preuve démonstrative de la nécessité indispensable, & en même tems de l'utilité de cet acte de reconnaissance”. Il dit encore que c'étoit par politique que l'on sacrifioit sur-tout les vieillards; qu'outre qu'on ne les vendroit guere, leur âge & leur expérience pouvoient les rendre dangereux, & que l'on auroit toujours sujet de craindre qu'ils ne trahissent quelque conspiration contre leurs Maîtres, qui ne pourroit que causer des troubles dans le Pays. Enfin le Colonel ajouta, que quant aux jeunes gens que l'on immoloit aussi, ils étoient destinés à aller servir dans l'au-

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

tre Monde, les femmes du Roi que ceux de Tuffoe avoient massacrées. Ce dernier trait fait voir qu'ils ont quelque notion d'une Vie à venir.

Snelgrave en prit occasion de lui demander ce qu'ils croyoient de leur Dieu ? la réponse fut si confuse & si embarrassée, que tout ce qu'il en put comprendre fut, „ Qu'ils le regardoient comme un Ange Gardien invisible, subordonné pourtant à un autre Dieu; à quoi il ajouta que ce Dieu pourroit bien être celui des Blancs, qui leur avoit communiqué tant d'avantages extraordinaires; mais que comme ce Dieu n'avoit pas jugé à propos de se faire connoître à eux, ils étoient contents de celui qu'ils adoroient”.

Snelgrave rapporte que le Prince de Jacquin & l'Interprete l'avoient assuré que les Sacrificateurs avoient partagé les cadavres des victimes parmi le peuple, qui les avoit fait bouillir, & s'en étoit régalé. Pour confirmer ce fait, il raconte ce qu'il tenoit de M. *Robert More*, Homme d'honneur & Chirurgien sur un Vaisseau Anglois. Ce Navire étant arrivé à Juida, le Capitaine *Jean Dagge*, qui le commandoit, se trouva indisposé, desorte qu'il envoya *More* au camp du Roi de Dahomé, avec des présents pour ce Prince. Ce fut-là qu'il vit la chair humaine vendue publiquement sur la place du grand Marché. *Snelgrave*, qui tenoit ce fait de la propre bouche de *More*, dit qu'il n'a pas eu occasion de voir rien de pareil, mais qu'il ne doute nullement qu'il n'eût vu la même chose s'il avoit été à cette place. *Atkins* dément ce rapport, & prétend que *More* a pris de la chair de singe pour de la chair humaine. Il blâme *Snelgrave* de donner comme certain, sur le témoignage d'autrui, ce qu'il lui étoit si aisé de vérifier par ses propres yeux.

Parmi les prisonniers que le Roi de Dahomé avoit fait à Ardra, il se trouva un Mulâtre Portugais, à qui il avoit accordé de quoi vivre honnêtement, il lui avoit donné une femme plus blanche que lui. *Snelgrave* fut surpris de la voir; sa couleur étoit comme celle des Angloises, quoique moins vive, mais elle avoit les traits & les cheveux comme les Nègresses. Le Portugais étoit fort bien avec le Roi. Il témoigna beaucoup d'amitié à *Snelgrave*, & il lui envoyoit souvent des plats accommodés à la mode du Pays. Ce fut de ce Portugais que *Snelgrave* apprit les particularités de la guerre que le Roi de Dahomé avoit eue avec les peuples d'J-oe, après la conquête d'Ardra. Le Royaume d'J-oe est situé au Nord-Est de Dahomé, à plusieurs journées, & au-delà d'un grand & fameux lac, d'où sortent plusieurs rivières considérables, qui vont se décharger dans le Golphe de Guinée. Plusieurs Princes fugitifs, dont les peres avoient été vaincus & décapités par le Roi de Dahomé, s'étoient réfugiés auprès du Roi d'J-oe, avoient imploré sa protection, & par leurs sollicitations ils l'avoient engagé à déclarer la guerre à *Trudo Audati*. Le Monarque d'J-oe envoya un Général avec une nombreuse armée, pour attaquer le Pays de Dahomé. Le Roi quitta d'abord Ardra pour se rendre dans son Royaume & faire tête aux J-oes. Comme il n'avoit que de l'Infanterie, & que l'Armée ennemie étoit toute de Cavalerie, il appréhenda que dans un Pays ouvert ses troupes ne fussent enveloppées, & taillées en pièces. Mais il fit servir si à-propos les armes à feu, qu'elles effrayèrent les chevaux qui n'y étoient point accoutumés; desorte que les Cavaliers n'en purent être af-

assez maîtres pour charger l'Infanterie ennemie. Cependant au bout de quatre jours que dura cette action à diverses reprises, le Roi de Dahomé voyant que ses troupes étoient si fatiguées qu'elles n'étoient plus en état de résister longtems, eut recours à un stratagème. Il avoit une grande quantité d'eau-de-vie, qui avoit été autrefois achetée à Juida; il résolut de se retirer la nuit avec son armée, & de laisser la liqueur, avec grand nombre d'effets de prix, qui étoient dans une ville proche du camp. A la pointe du jour les J-oes ne voyant paroître personne, se mirent à piller & à saccager la ville, & ils burent l'eau-de-vie, & comme ils n'y étoient pas accoutumés, ils s'en trouverent si fort enivrés, qu'une grande partie toiboient par terre, & y restoient endormis. Dèsque le Roi de Dahomé en fut averti par ses Espions, il revint en diligence, attaqua les ennemis dans ce désordre, & les mit en déroute. Cependant la plus grande partie se sauverent, graces à leurs chevaux. Le Portugais ajouta que tout fiers que les Dahomés fussent de l'avantage qu'ils avoient eu, ils ne laissoient pas de craindre une seconde invasion, parce qu'ils redoutoient terriblement une Armée de Cavalerie; & que par cette raison le Roi avoit envoyé depuis peu des présens considérables à celui d'J-oe, pour l'empêcher de l'attaquer une seconde fois. Si malgré cela, *dit-il*, il le faisoit, & qu'ils ne fussent pas capables de lui résister, leur consolation est que du moins ils pourroient se retirer du côté de la mer, où leurs Ennemis n'oseroient les poursuivre. Comme la Fetiche de leur Nation est la mer, leurs Prêtres leur défendent sous peine de la vie d'en approcher & de la regarder, & ils leur ont persuadé que s'ils violoient cette Loi, ils pouvoient être assurés que leur Dieu ne manqueroit pas de les punir de mort sur le champ. *Snelgrave* remarque ici que tous les Negres de la côte ont pareillement leurs Fetiches particulieres. Les uns ont certains oiseaux, d'autres des serpens, ceux-ci des moutons, ceux-là des chevres; ils les adorent toute leur vie, avec une obéissance aveugle à ce que leurs Prêtres leur prescrivent à cet égard.

Au bout de quelques jours notre Anglois fut invité à une seconde audience de la part du Roi. En entrant dans la cour, on les pria d'attendre un peu, pour laisser entrer leurs présens dans la maison, & donner au Roi le tems de les considérer à loisir. Ensuite ils furent introduits dans une petite cour, au fond de laquelle le Roi étoit assis les jambes croisées sur un tapis de soie étendu par terre. Il étoit richement habillé, & avoit fort peu de monde avec lui. Quand *Snelgrave* & les autres furent près de lui, il leur demanda avec beaucoup de bonté, comment ils se portoient? il ordonna qu'on les fit approcher de lui davantage, & que l'on étendit de belles nattes à terre pour les y faire asseoir. Dès qu'ils furent placés, le Roi fit demander à *Snelgrave* par l'Interprete, ce qu'il souhaittoit de lui? Il répondit que comme sa profession étoit le Commerce, il prioit le Roi de donner ses ordres pour qu'il fût bientôt dépêché, & son Navire chargé de Negres. Le Roi lui fit dire qu'il seroit satisfait, mais qu'il falloit commencer par regler les Droits, & qu'il s'adressât à *Zuinglar*, Officier de distinction, que le Capitaine avoit connu à Juida. *Zuinglar* lui dit, „Que le Roi son Maître, quoiqu'il soit conquérant, ne vouloit point exiger de plus hauts droits que ceux que l'on avoit coutume de payer au Roi de Juida”. L'Anglois répondit

SECTION

III.

*Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.*

qu'il espéroit que Sa Majesté, qui étoit un bien plus grand Prince, auroit la bonté de se contenter de quelque chose de moins. Comme *Zuinglar* ne répondit pas d'abord, & que le Roi le remarqua, parceque l'Interprete lui expliquoit tout ce qui se disoit, il prit lui-même la parole & dit „ que comme un plus grand Prince, il pouvoit raisonnablement exiger „ des droits plus forts; mais que comme il étoit le premier Capitaine Anglois qu'il eût vu, il vouloit le traiter en nouvelle épouse, à qui on ne „ refuse rien dans les commencemens”. *Snelgrave*, surpris d'un tour d'expression si galant, témoigna à l'Interprete qu'il appréhendoit qu'il ne lui en imposât, en expliquant les paroles du Roi d'une manière trop favorable. Le Roi ayant répété ce qu'il venoit de dire, *Snelgrave* fut convaincu qu'on trouve de la politesse ailleurs qu'en Europe: le Roi ajouta qu'il verroit par expérience que ses actions ne démentiroient pas ses paroles. Encouragé par les bontés de ce Prince, le Capitaine Anglois prit la liberté de lui représenter, „ que le moyen le plus propre pour faire fleurir le Commerce „ étoit de ne point charger les Etrangers de droits, & de protéger les Anglois contre les voleries des gens du Pays, & contre les vexations des „ Grands; que le peu d'attention du Roi de Juida à ces trois articles essentiels avoit fait un tort considérable au Commerce”. Le Roi reçut ses représentations en bonne part, & lui demanda ce que les Anglois voudroient payer: *Snelgrave* répondit que si Sa Majesté vouloit bien se contenter de la moitié de ce qu'ils avoient coutume de payer à Juida, cela suffiroit. Le Roi y consentit d'abord, & ajouta qu'il vouloit rendre le Commerce florissant, & qu'ils pouvoient être assurés qu'il fauroit les garantir de toute insulte, eux & tous les Européens qui viendroient-là pour y négocier.

Le Traité de Commerce conclu, l'amitié & les égards du Roi de Dahomé pour les Européens paroissoient si visiblement, que *Snelgrave* ne balança point à implorer sa clémence en faveur des malheureux habitans de Juida. Il lui représenta que si le commun-peuple voloit, c'étoient les Grands qui l'y encourageoient, pour partager le butin. Il ne fit pas difficulté d'assurer, que si Sa Majesté vouloit avoir la bonté de les recevoir en grace, & de les rétablir dans leur Pays, en payant un certain tribut, il étoit persuadé qu'ils pourroient lui être d'une grande utilité, parcequ'ils étoient industrieux, & fort entendus à cultiver la terre, qu'ils avoient d'ailleurs des liaisons avec les Européens, & étoient fort au fait du Commerce. Il ajoute que la maxime des Princes Blancs étoit de faire consister la force de leurs Etats dans le grand nombre de leurs sujets, & que si Sa Majesté vouloit suivre cette maxime, elle avoit en main la plus belle occasion d'ajouter à ses anciens Vassaux, cent-mille sujets utiles. Le Roi répondit qu'il convenoit de la vérité de ce que *Snelgrave* venoit de dire, mais qu'il ne pourroit pas regarder la conquête de Juida comme assurée, tant que le Roi seroit vivant; & qu'il avoit déjà fait offrir au peuple de les rétablir tous dans leur Pays, dèsqu'ils le lui auroient envoyé à son camp, vif ou mort.

La conversation roula ensuite sur divers autres sujets; & le Roi fit paroître sur-tout une ame noble & généreuse, & un grand fond de politique, vu sur-tout l'ignorance barbare dans laquelle ce Prince avoit toujours été élevé. Il se plaignit entre autre de l'ingratitude de *Lamb*, qui après avoir
regu

reçu de lui au-delà de trois-cens on ces d'or, avec huit esclaves, & entre autres Tom de Jacquin, & lui avoir promis de revenir au bout d'un certain tems, lui avoit manqué de parole; il ajouta que sa mauvaise foi ne feroit aucun tort aux autres. *Snelgrave* répondit qu'il ne connoissoit point personnellement *Lamb*, & dit ensuite au Roi qu'outre le Vaisseau qu'il commandoit, il y avoit encore cinq gros Navires employés particulièrement au Commerce de Juida, & qu'il espéroit que Sa Majesté n'exigeroit pas d'eux d'autres droits que ceux qu'elle avoit réglés pour lui. Le Roi répondit que c'étoit une grace qu'il lui avoit faite, & qui ne tiroit pas à conséquence pour les autres; que cependant on en useroit honnêtement avec ces Capitaines à cet égard. Ils firent ensuite un Traité pour le prix des esclaves. Quand cela fut fini, on fit venir le frere du Seigneur de Jacquin, le Roi lui déclara & le chargea de déclarer à son frere, que si leur Peuple faisoit le moindre tort à *Snelgrave*, soit en sa personne, soit dans ses effets, ils en répondroient; il donna ordre outre cela, que si quelqu'un lui voloit la moindre chose, & qu'il fût pris, on l'empalât vif sur le bord de la mer, pour servir d'exemple. Comme il étoit tard *Snelgrave* & ses compagnons prirent congé du Roi, en le remerciant de la bonté qu'il avoit eue de leur donner une si longue audience, & des graces qu'il avoit accordées aux Européens en général.

Sueton
III.
Histoire de
la Côte des
Esclaves.
Royaume
de Juida.

Comme l'audience avoit duré environ cinq heures, *Snelgrave* eut l'occasion la plus favorable d'examiner le Roi attentivement. C'étoit un Prince d'une taille médiocre, replet, & autant que l'Anglois en put juger, âgé d'environ quarante ans. Quoique marqué de la petite vérole, il avoit quelque chose de revenant & même de majestueux dans le visage. *Snelgrave* le trouva sur-tout le Negre le plus extraordinaire qu'il eût jamais connu. Il ne vit rien en lui qui sentît le Barbare, excepté la coutume de sacrifier ses ennemis, ce que le Portugais fit entendre qu'il pouvoit bien faire par politique, & il dit qu'il n'avoit jamais mangé de chair humaine.

Avant que de quitter la Cour de Dahomé, *Snelgrave* eut occasion de voir passer devant la porte du Roi le reste de l'armée, qui avoit été saccager le Pays de Tuffoe. Il y avoit environ trois-mille hommes de Troupes réglées, armés de mousquets, de sabres & de boucliers; ils firent leurs exercices avec une adresse surprenante, & plus de vingt décharges en moins de deux heures. A mesure qu'ils défilèrent devant la porte du Roi, tous les soldats se prosternoient & baisoient la terre, après quoi ils se relevoient avec une agilité extraordinaire. Ce qui surprit le plus *Snelgrave*, c'est qu'il vit une grande quantité de jeunes garçons qui suivoient les soldats, & l'Interprete lui apprit que le Roi accordoit à chaque soldat un de ces goujats entretenus aux dépens du Public, dans le dessein de les accoutumer de bonne heure à la fatigue, & que la plus grande partie de l'armée qu'il venoit de voir étoit composée de soldats qui s'étoient formés de cette maniere. Notre Capitaine jugea par-là qu'on ne devoit pas être surpris des grandes conquêtes que le Roi de Dahomé avoit faites avec des Troupes si bien réglées, & élevées sous une discipline si prudente & si politique.

L'Extrait que nous venons de donner du Voyage de *Snelgrave* nous a paru un supplément nécessaire à l'Histoire de Juida. Personne n'a parlé des mœurs

SECTION III. du puissant Royaume de Dahomé ; & nous avons cru que l'on verroit ici avec plaisir ce que l'on fait du Vainqueur de Juida, & d'un Prince d'un si glorieux caractère (*).

Histoire de la Côte des Esclaves. Royaume de Juida.

SECTION IV.

Contenant la Description du Royaume d'ARDRA, ses Villes, ses Productions, les Mœurs des Habitans, le Gouvernement, le Commerce, la Religion &c. du Pays.

SECTION IV. LE Royaume d'*Ardra* fait aussi partie de la Côte des Esclaves. Les Européens ne l'ont pas assez fréquenté pour en assigner les bornes avec quelque certitude. On fait pourtant par le témoignage unanime des Voyageurs, qu'il s'étend fort loin au Nord dans l'intérieur du Pays ; qu'il y a des villes & des villages fort peuplés, que le terroir est en général fertile & bien cultivé, que les peuples sont belliqueux quoiqu'ils ayent été subjugués par une Nation plus puissante qu'eux. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Européens ne connoissent guere que quelques villes sur la côte, & par-là ils jugent du reste. On donne à ce Royaume pour bornes à l'Ouëst Rio da Volta, à l'Est le Benin propre, en y comprenant le Royaume de Juida, ce qui fait une étendue de Pays de cent lieues ; au Sud l'Océan, & au Nord & Nord-Ouëst les Royaumes d'Oyco & d'Alghemi ou Ulkami. Du côté du Sud vers la Mer il est assez étroit, mais il s'élargit considérablement vers le Nord, en forme de triangle. Ce n'est pourtant-là qu'une simple conjecture des Voyageurs, fondée sur les relations imparfaites des Naturels, qui sont fort ignorans sur la Chorographie de leur propre Pays, & même sur tout ce qui est à la distance de quelques milles de leurs habitations. La côte commençant à quatre lieues à l'Est du Grand Popo, & finissant à Acqui, occupe un espace de vingt-cinq lieues, en y comprenant la Province de Jacquin, qui a son Prince particulier, tributaire du Roi d'*Ardra*. *Bosman* & *Barbot* divisent ce Pays en deux parties, qu'ils appellent le *Grand* & le *Petit Ardra*. Sous le dernier nom ils comprennent toute la côte, en remontant dans les terres jusqu'à *Offra*, ils donnent à tout le reste le nom de *Grand Ardra*, & y comprennent le petit Etat de *Torri* (†). Depuis *Juida* jusqu'au *Petit Ardra* la côte

Description & division du Royaume d'Ardra.

(*) *Snelgrave* nouv. Relat. de quelques endroits de Guinée, L. I. Amst. 1735. in 12. Je ne fais par quelle raison nos Auteurs, au lieu de consulter l'original d'un Voyageur de leur Pays, se sont contentés de l'Extrait qu'en a donné M. *Prevost* dans l'*Hist. Gén. des Voyages*, T. V. Par-là ils sont tombés dans quelques méprises, cet Auteur s'étant écarté ici & là de son original. Nos Historiens ont renchéri sur lui en brochant divers endroits. Je m'en suis tenu à la Relation simple de *Snelgrave* même, en abrégeant. On trouve dans une Addition de ce Voyageur, encore bien des particularités sur le sujet du Roi de Dahomé, que j'ai été tenté d'ajouter, mais j'ai craint qu'on ne regardât cet objet comme trop étranger au sujet dont il s'agit ici. REM. DU TRAD.]

(†) La Capitale de *Torri* est *Foulaon*, située sur la rivière de *Jacquin*, qui coule entre l'Est & l'Ouëst du Grand Popo. Le Territoire de *Torri* a quatre lieues de circuit ; il a *Juida* à l'Ouëst, *Offra* à l'Est, & la Mer au Sud. C'est un petit Etat indépendant, qui paye seulement une légère redevance au Roi d'*Ardia* pour avoir sa protection. Les habitans